



CONTRÔLEUR DES VIRAGES (CV)

1 septembre 2023



BIENVENUE

L'objectif de tout bénévole ou officiel est de contribuer à un environnement juste, sécuritaire et favorable.

À l'issue de ce stage, le participant sera en mesure de :

1. Comprendre les principales fonctions **d'un contrôleur des virages**.
2. Comprendre les règles pour chaque virage.
3. Observer et identifier les infractions aux virages.
4. Comprendre le processus des rapports.

CONDITIONS PRÉALABLES PRÉFÉRABLES



- Un intérêt pour le sport de la natation.
- Un intérêt pour le déroulement équitable du sport.
- Une expérience pratique comme chronométreur.
- Révision des sections désignées du règlement.

RÈGLEMENTS DE NATATION



- Les règles de la natation doivent être suivies.
- Les règles fournissent un standard connu pour guider les décisions.
- Les officiels doivent appliquer les règles de manière juste et équitable.
- Les officiels doivent communiquer efficacement au juge-arbitre l'infraction observée.

The screenshot shows the title "RÈGLEMENTS DE NATATION CANADA" over a background of a swimming pool lane. Below the title are social media sharing buttons for Facebook, Twitter, Email, and Print. At the bottom, there are links to the 2023 rules document and annexes B and C.

RÈGLEMENTS DE NATATION CANADA

RÈGLEMENTS DE NATATION CANADA 2023 – 20 JUILLET 2023

ANNEXE B : PARANATATION – RÈGLEMENTS DE WORLD PARA SWIMMING – 30 JUIN 2023

ANNEXE C : III. NATATION EN EAU LIBRE – 18 JUILLET 2023

<https://www.swimming.ca/fr/reglementsnatationcanada/>

RESPONSABILITÉ & PRISE DE DÉCISIONS



- Les règles de la natation définissent ce qui est autorisé pour chaque style de nage.
- Plusieurs façons sont possibles et peuvent malgré tout respecter à la lettre les règlements.

« Laid ne signifie pas nécessairement illégal. »

- La responsabilité du contrôleur des virages est de signaler l'infraction à la règle observée au juge-arbitre.
- Pour que cela fonctionne bien, un principe doit prévaloir :
« Équité pour tous les compétiteurs; dans tous les cas, donner le bénéfice du doute au nageur. »



PRISE DE DÉCISIONS

- Faire preuve de bon jugement.
- Les décisions ne sont pas arbitraires.
- Application cohérente des règles de compétition loyale et équitable.
- Le bénéfice du doute va toujours au nageur.



OBSTACLES À LA PRISE DE DÉCISION

- Ne pas être dans la bonne position.
- Être « trop officiel ».
- Déduire une infraction qui n'a pas été directement observée.
- Éviter de contrôler certains couloirs.
- Tenez compte des éléments suivants avant de signaler une infraction :

Avantage c. Désavantage

La théorie des deux fois

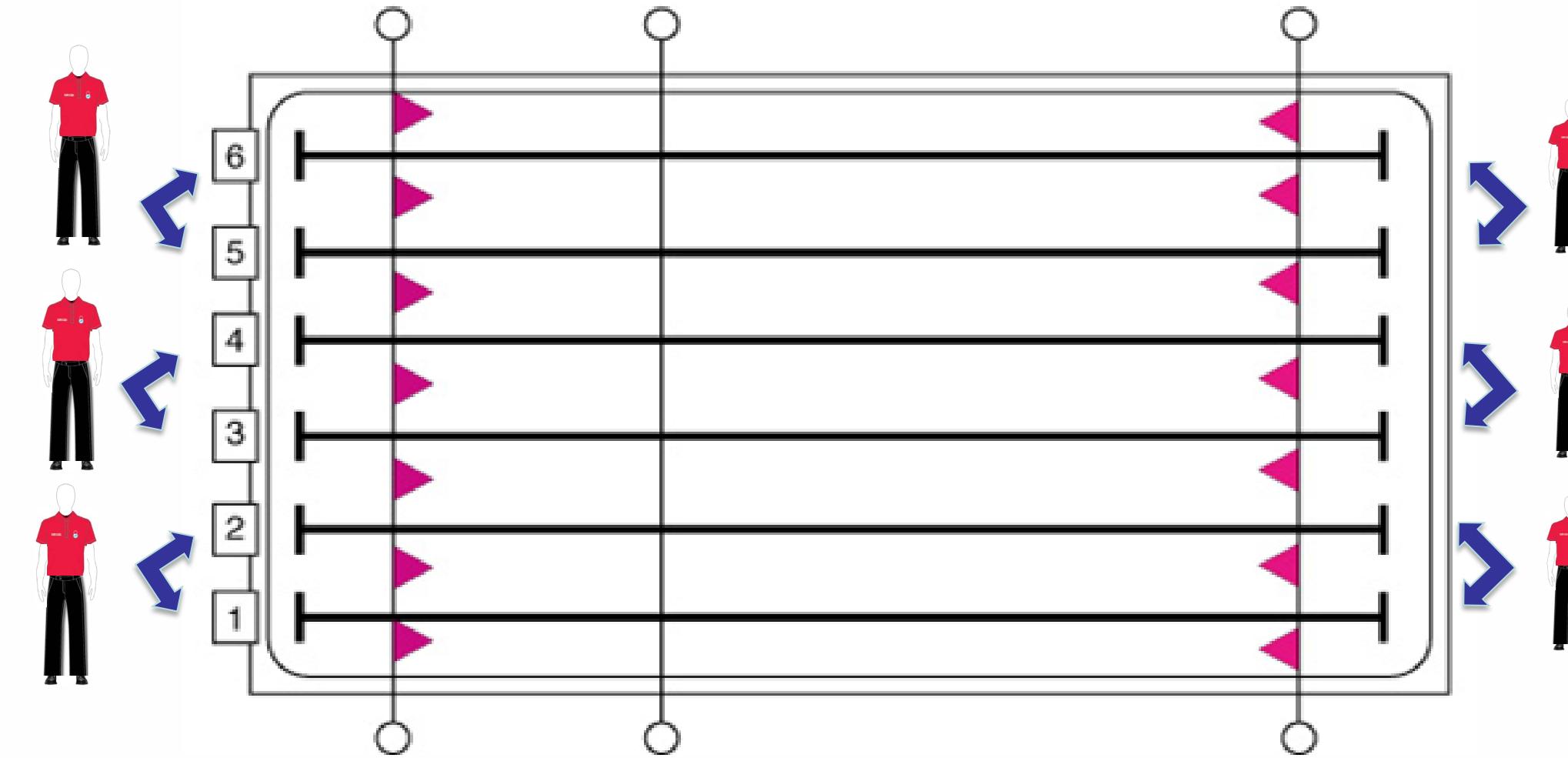
Âge et capacité du nageur



RÈGLES POUR LE CONTRÔLEUR DES VIRAGES



RÈGLES DU CV EN ACTION



II.2.6.1 Un contrôleur de virages sera affecté à chaque extrémité de chacun des couloirs du bassin pour s'assurer que les nageurs respectent les règlements en vigueur après le départ, à chaque virage et à la fin de la course.

- S'il n'y a pas assez d'officiels pour qu'il y en ait un par couloir, les CV peuvent être affectés à l'observation de plus d'un couloir.
- Les CV doivent observer le virage complet d'**un** nageur avant de se déplacer pour observer d'autres nageurs dans le(s) couloir(s) assigné(s).



RÈGLES DU CV EN ACTION

II.C2.6.1.1 Responsabilités supplémentaires pouvant inclure les tâches de chronométreur .

- Selon le niveau de la compétition et le nombre d'officiels disponibles, les contrôleurs des virages à l'extrême de départ peuvent être responsables du chronométrage à l'aide d'un chronomètre ou d'un piston.

LA RESPONSABILITÉ DU CONTRÔLEUR DE VIRAGES



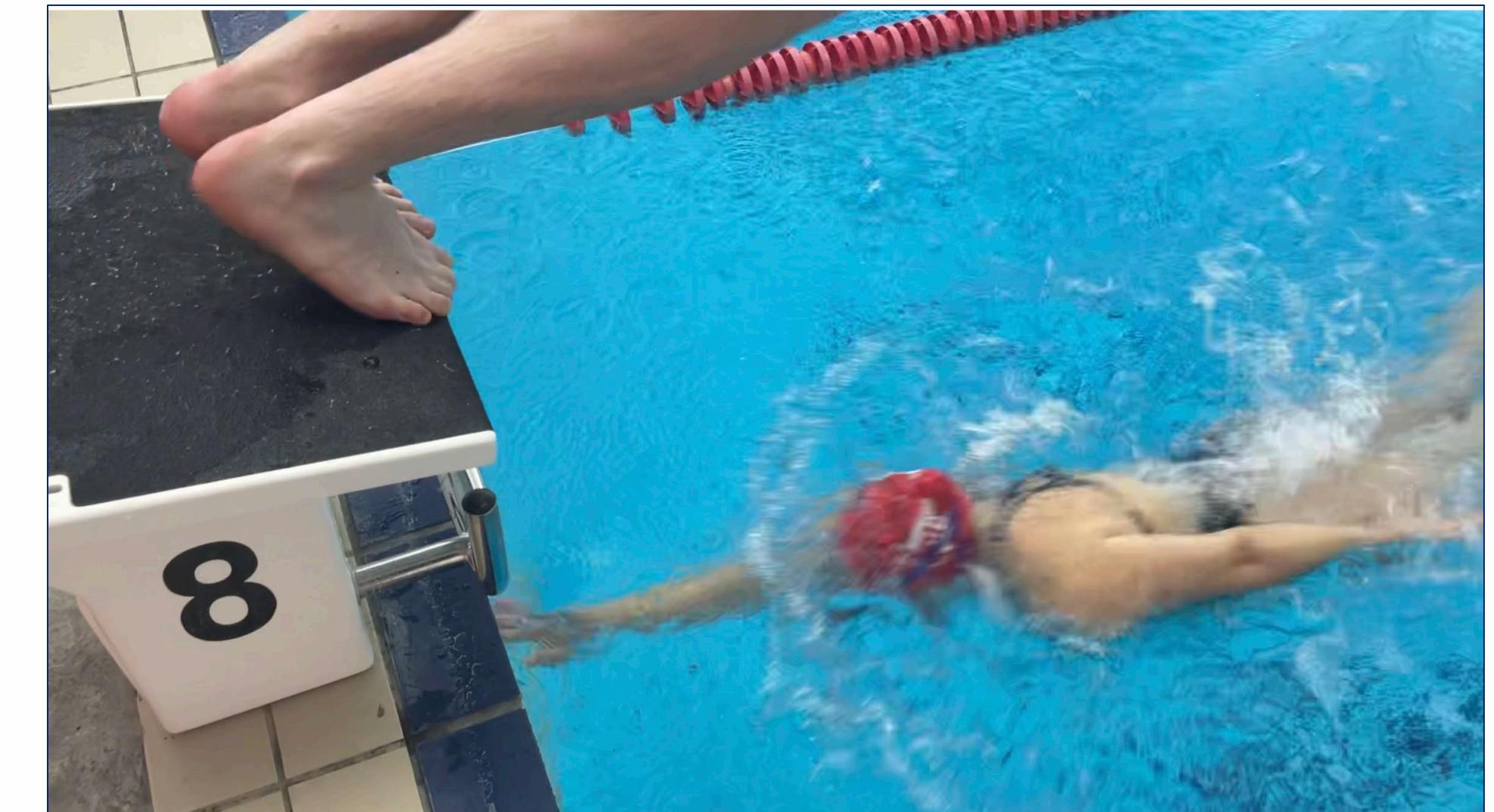
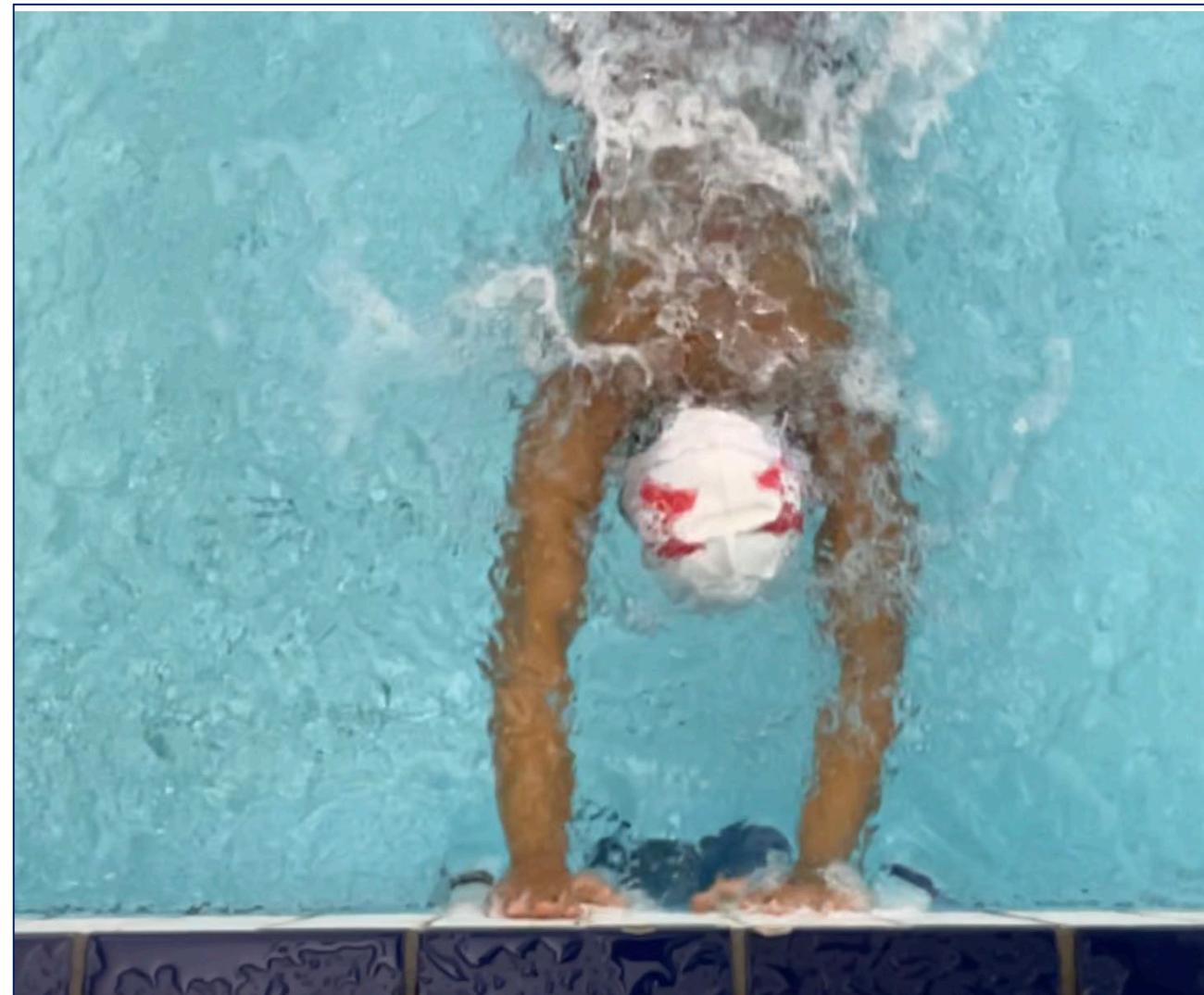
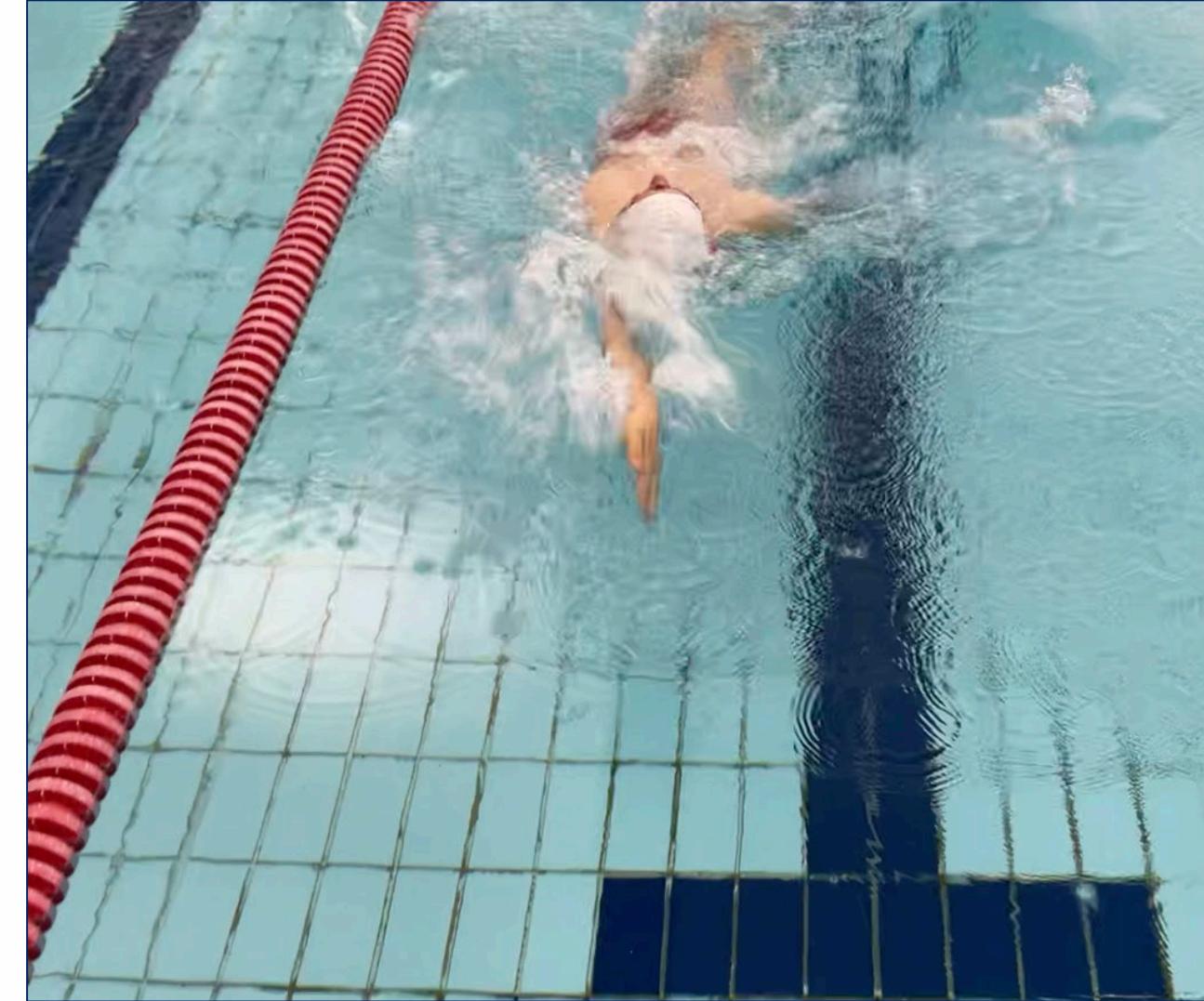
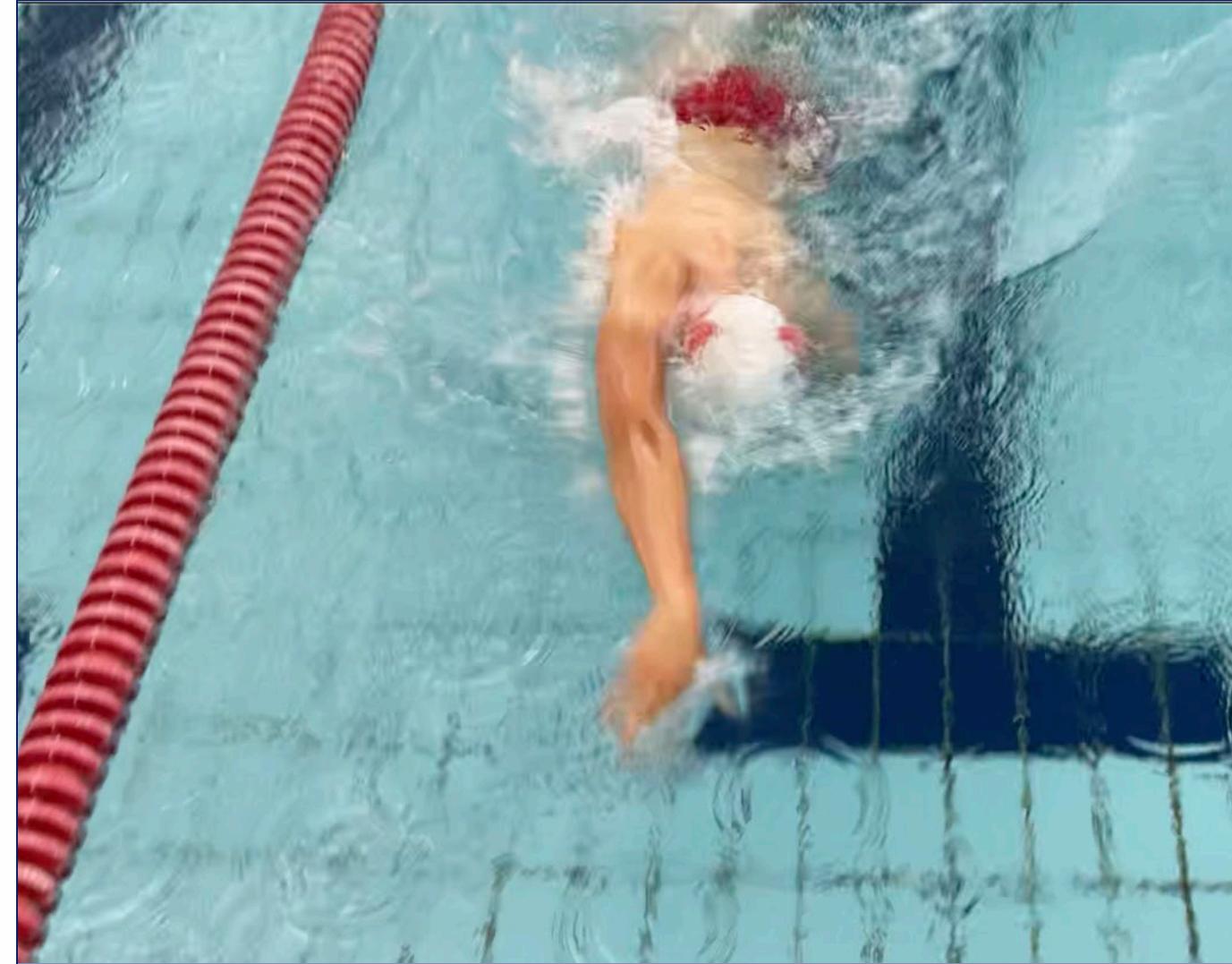
II.2.6.2 La responsabilité du contrôleur de virages **du côté des départs** débute après le signal de départ jusqu'à l'achèvement de la première traction de bras, sauf à la brasse où il s'agit de la 2e traction de bras .

II.2.6.3 **À chaque virage**, la responsabilité du contrôleur de virage débute à partir de la dernière traction de bras avant la touche jusqu'à l'achèvement de la première traction de bras après le virage, sauf à la brasse où il s'agit de la 2e traction de bras .

II.2.6.4 La responsabilité du contrôleur de virages **à la fin** de la course débute avec de la dernière traction de bras et se termine avec la touche .



DU POINT DE VUE DU CONTRÔLEUR DE VIRAGES





APPUI DE DÉPART AU DOS

II.2.6.5 Lorsqu'un appui de départ de dos est utilisé, chaque contrôleur de virages à l'extrémité des départs doit installer et retirer l'appui. Une fois installé, l'appareil doit être réglé à zéro (0).

Dos : après avoir observé la première traction du nageur, le CV retire l'appui de départ de l'eau.

Relais QN : après avoir observé la première traction de bras du nageur, le CV retire l'appui de départ de dos.



ÉPREUVES DE DISTANCE

800 m et 1500 m



II.2.6.6 Dans les épreuves individuelles de 800 et de 1500 mètres, chaque contrôleur de virages du côté des départs et du côté des virages doit enregistrer le nombre de longueurs effectuées par le nageur de son couloir. À l'extrémité des virages de la piscine, les nageurs doivent être informés du nombre de longueurs restant à accomplir en affichant le compte-tour indiquant le nombre de longueurs impaires. Un équipement électronique incluant l'affichage sous l'eau, peut être utilisé.

- Les CV au départ seront responsables du suivi de la distance parcourue en enregistrant le temps sur les feuilles de comptage de tours fournies.
- Les CV à la fin du virage seront responsables d'afficher les longueurs restantes sur les compte-tours.

COMpte-tours



- Les compte-tours doivent être placés en angle au-dessus de la cloison, et non dans l'eau
- Maintenez le compte-tours au même endroit à chaque virage jusqu'à ce que le nageur prenne sa première respiration ou fasse sa première traction de bras.
- Les compte-tours commenceront à des numéros différents selon qu'il s'agit d'une épreuve en petit ou grand bassin, jusqu'à 1.

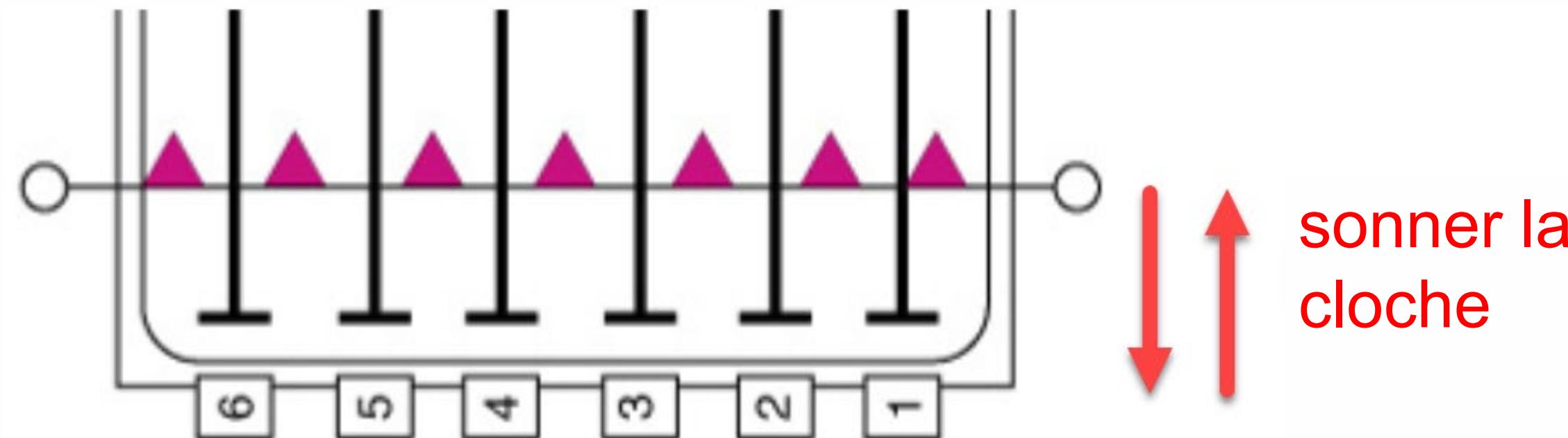


Par exemple, une course de 800 m en nage libre dans un petit bassin comprend 32 longueurs. Le compte-tours commencerait à « 31 ».

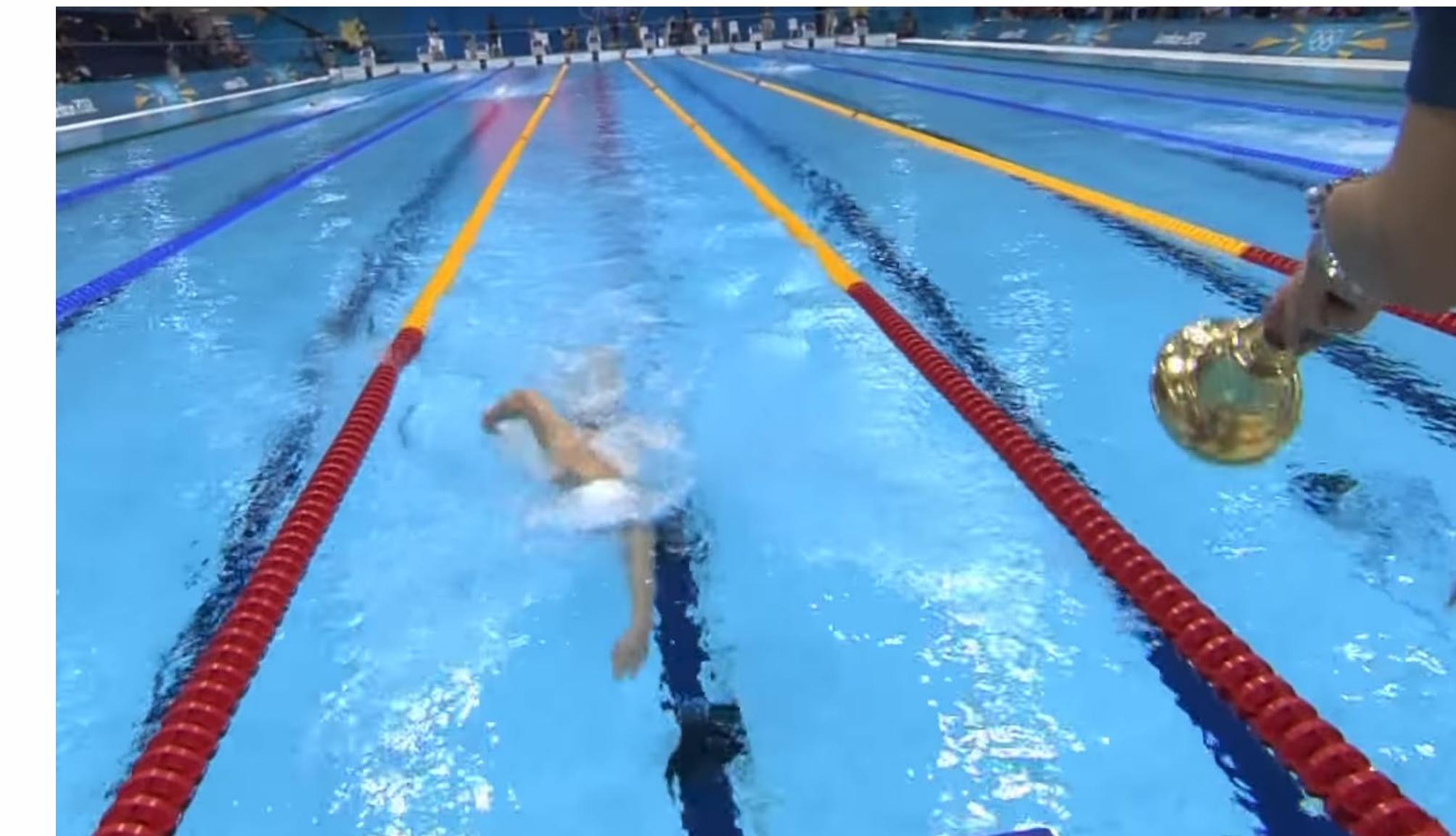


SIGNAL D'AVERTISSEMENT – CLOCHE

II.2.6.7 Chaque contrôleur à l'extrémité du départ doit donner un signal d'avertissement lorsque le nageur dans son couloir a deux longueurs et cinq (5) mètres à nager jusqu'à l'arrivée dans les épreuves individuelles de 800 et 1500 mètres. Le signal peut être répété après le virage jusqu'à ce que le nageur ait atteint la marque des cinq (5) mètres sur la corde de couloir. Le signal d'avertissement peut être donné par un sifflet ou par une cloche.



La cloche sonne au-dessus du côté droit du couloir ou du câble du couloir, mais PAS au-dessus de la tête du nageur.





PRISES DE RELAIS

II.2.6.8 Chaque contrôleur à l'extrémité du départ doit déterminer, dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec le plot de départ lorsque le nageur précédent touche le mur de départ. Lorsque l'équipement automatique de prises de relais est disponible, il doit être utilisé conformément à l'article II.13.1.





SIGNALER UNE INFRACTION



SIGNALER UNE INFRACTION

II.2.6.9 Les contrôleurs de virages doivent rapporter au juge-arbitre toute infraction dans leur juridiction .

- Le contrôleur des virages suivra le protocole de rapport établi par le juge-arbitre avant la session.
- Une infraction doit être basée sur votre observation personnelle, sans tenir compte de l'opinion des autres.
- Vous devez être sûr de votre observation de l'infraction, comprendre la règle, être prêt à communiquer avec le juge-arbitre et à répondre à ses questions.



REmplir un formulaire DQ

Lorsque le juge-arbitre accepte votre infraction, celle-ci devient une disqualification.

- Remplissez le formulaire DQ en indiquant le nom du nageur, son club, l'épreuve, la série et le couloir.
- L'infraction doit être consignée **conformément à la règle**.
- Signez votre nom en tant que juge et renvoyez le formulaire au juge-arbitre.

	DISQUALIFICATION FORM FORMULAIRE DE DISQUALIFICATION		
Name <i>Nom</i>	<hr/>		
Club <i>Équipe</i>	<hr/>		
Event <i>Épreuve #</i>	Heat <i>Série #</i>	Lane <i>Couloir #</i>	<hr/>
Infraction :			
Judge <i>Juge</i>	<hr/>		
Referee <i>Arbitre</i>	<hr/>		
Coach Told or Announced <i>L'entraîneur informé ou annoncé</i>	<hr/>		
Time Told <i>Temps annoncé</i>	<hr/>		

INFRACTION – GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE



Un guide de référence rapide est disponible sur le site web de Natation Canada sous Ressources – Officiels - Règlements et formulaires :

<https://www.swimming.ca/fr/formulaires-de-competition/>

- De nombreux clubs disposent d'un guide de référence à l'intention des CV lorsqu'ils remplissent le formulaire de DQ.
- Reportez-vous au livre de règlement de natation pour la description exacte de la règle de natation.



**SWIMMING
CANADA
NATATION**

NATATION CANADA - GUIDE D'INFRACTION - RÉFÉRENCE RAPIDE 2023-2025

Cette fiche est destinée à servir de guide de référence rapide aux juges de course et aux contrôleurs de virages. Il ne doit pas être utilisé comme un substitut à une connaissance approfondie des règles de natation.

DÉPARTS	RÈGLE
À commencé avant le signal de départ	4.4
A retardé le départ (désobéissance volontaire à un ordre ou mauvaise conduite au départ)	2.3.2

LIBRE	RÈGLE
A nagé le dos, brasse ou papillon dans la section du style libre d'une épreuve QNI	5.1
N'a pas touché le mur au virage/arrivée à ____ m	5.2
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le départ	5.3
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le virage	5.3
Était totalement immergé pendant la course après avoir fait surface après le départ/le virage	5.3

DOS	RÈGLE
Au moins un orteil de chaque pied n'était pas en contact avec le mur ou la plaque	6.1
Le corps n'était pas sur le dos (sauf lors de l'exécution d'un virage)	6.2
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le départ	6.3
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le virage	6.3
Était totalement immergé pendant la course (sauf s'il est permis d'être immergé)	6.3
N'a pas touché le mur en exécutant le virage	6.4
N'a pas commencé à exécuter le virage immédiatement après avoir tourné sur la poitrine	6.4
A effectué plus d'une traction de bras non simultanée pour amorcer le virage	6.4
N'a pas amorcé le virage à la fin de la traction du bras sur la poitrine	6.4
N'était pas sur le dos en quittant le mur après le virage	6.4
N'a pas terminé la course sur le dos	6.5



RÈGLEMENTS TECHNIQUES



III.5 Libre

LIBRE



II.5.1 La nage libre signifie, dans une épreuve ainsi désignée, que le nageur peut nager n'importe quel style de nage, sauf dans les épreuves de 4 nages individuelles ou de relais 4 nages, où la nage libre signifie tout style de nage autre que le dos, la brasse ou le papillon.

II.5.2 Une partie quelconque du corps du nageur doit toucher le mur à la fin de chaque longueur et à l'arrivée.

II.5.3 Une partie quelconque du corps du nageur doit couper la surface de l'eau pendant toute la course, sous réserve qu'il soit permis au nageur d'être complètement submergé pendant le virage et sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et après chaque virage. À partir de ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.

LIBRE



- Les nageurs peuvent effectuer leur virage comme ils le souhaitent tant qu'ils touchent le mur à la fin de chaque longueur de la course.
- Un nageur peut revenir en arrière et se « rattraper » s'il manque la touche lors d'un virage.
- L'infraction pour avoir manqué le mur n'est pas « officiellement » appelée jusqu'à ce que le nageur touche l'extrémité de la piscine opposée au mur qu'il a manqué.
- La touche à l'arrivée peut être effectuée avec n'importe quelle partie du corps.

Jugement : se pencher au-dessus du bord de la piscine pour juger la touche aux virages et à l'arrivée.



II.5 LIBRE

LIBRE	RÈGLE
A nagé le dos, brasse ou papillon dans la section du style libre d'une épreuve QNI	5.1
N'a pas touché le mur au virage/arrivée à ____m	5.2
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le départ/le virage	5.3
Était totalement immergé pendant la course après avoir fait surface après le départ/le virage	5.3

Juridiction principale : **VIRAGE** **TRACTION** **LES DEUX**



III.6 Dos



DOS – DÉPART

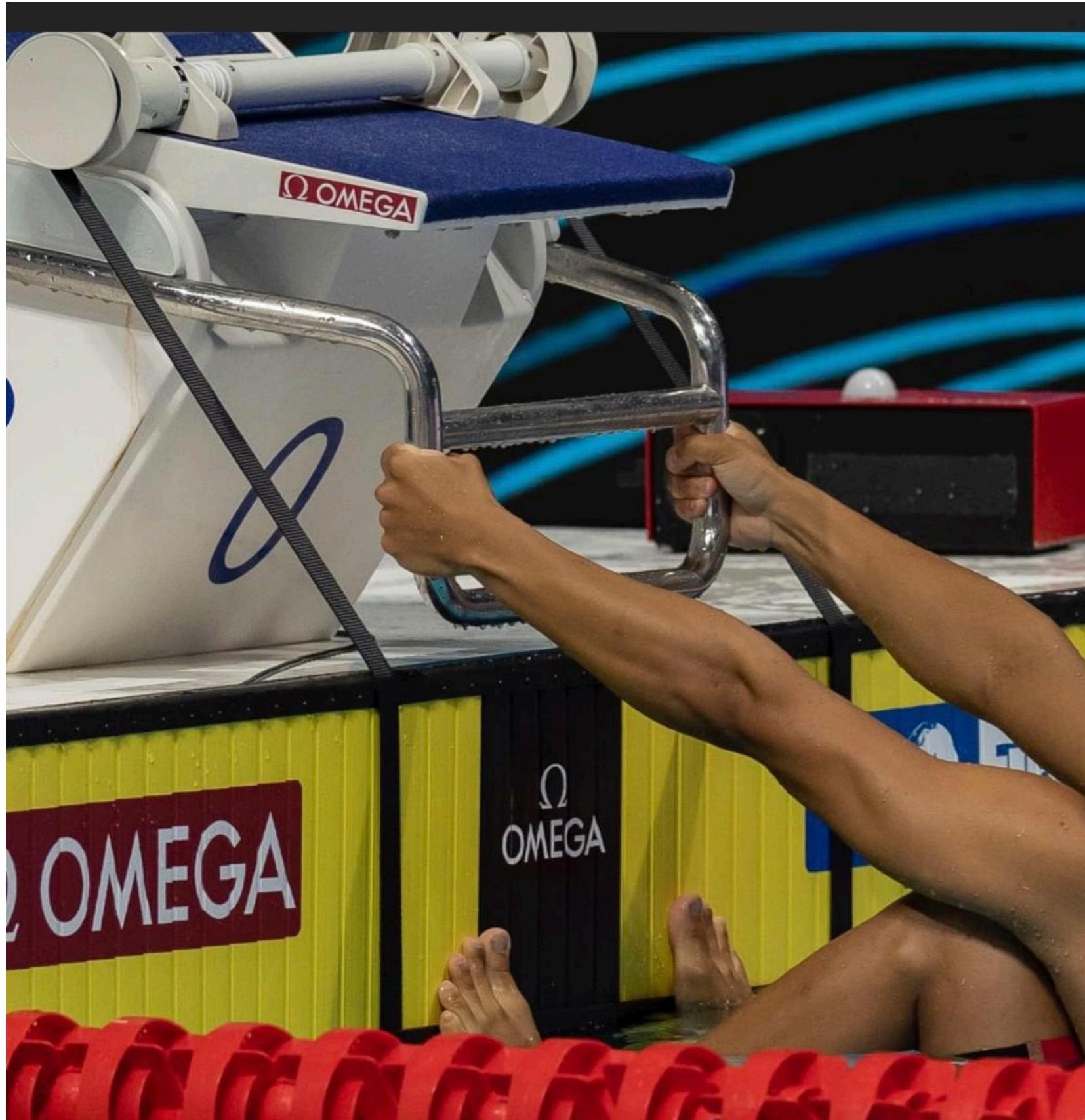
II.6.1 Avant le signal de départ, les nageurs doivent s'aligner dans l'eau face à l'extrémité de départ, avec les deux mains placées sur les poignées de départ. Il est interdit de se tenir dans ou sur les trop-pleins ou d'accrocher les orteils au bord du trop-plein. Lors de l'utilisation d'un appui pour départ au dos, au moins un orteil de chaque pied doit être en contact avec le mur ou la plaque. Accrocher les orteils sur le dessus de la plaque de touche est interdit.

Juger le départ avec un appui de départ en place :

- Si l'appui est utilisé, les CV avancent au deuxième coup de sifflet pour vérifier qu'au moins un orteil de chaque pied est en contact avec le mur (panneau tactile).
- Jugez le nageur jusqu'à ce qu'il ait effectué sa première traction.
- Enlever l'appui pour le départ au dos.
- Retirer l'ensemble de l'appui pour les relais quatre nages.



DOS



Départ – Appui



Virage et arrivée



DOS – VIRAGE

II.6.4 Lors du virage, il faut qu'une partie quelconque du corps du nageur touche le mur. Pendant le virage, les épaules peuvent être tournées au-delà de la verticale de la poitrine, après quoi une immédiate traction continue du bras ou une immédiate traction simultanée des deux bras peut être faite pour amorcer le virage. Le nageur doit être retourné à une position sur le dos lorsqu'il quitte le mur.



DOS – VIRAGE

Il y a plusieurs virages possibles. En voici quelques exemples :

- Le nageur peut toucher le mur sur le dos, il peut se retourner de n'importe quelle manière tant qu'il quitte le mur sur le dos.
- Le nageur passe la verticale vers la poitrine :
 - Ils doivent commencer immédiatement une traction continue à un bras (ou à deux bras simultanés),
 - Lorsque le bras atteint la hanche, le nageur amorce le virage,
 - Ils doivent être sur le dos lorsqu'ils quittent le mur.
- Si un nageur se retourne sur sa poitrine et qu'il se trouve juste au niveau du mur, incapable d'amorcer un virage, il peut s'agripper immédiatement au mur ou à la rigole, puis pousser du mur sur le dos.



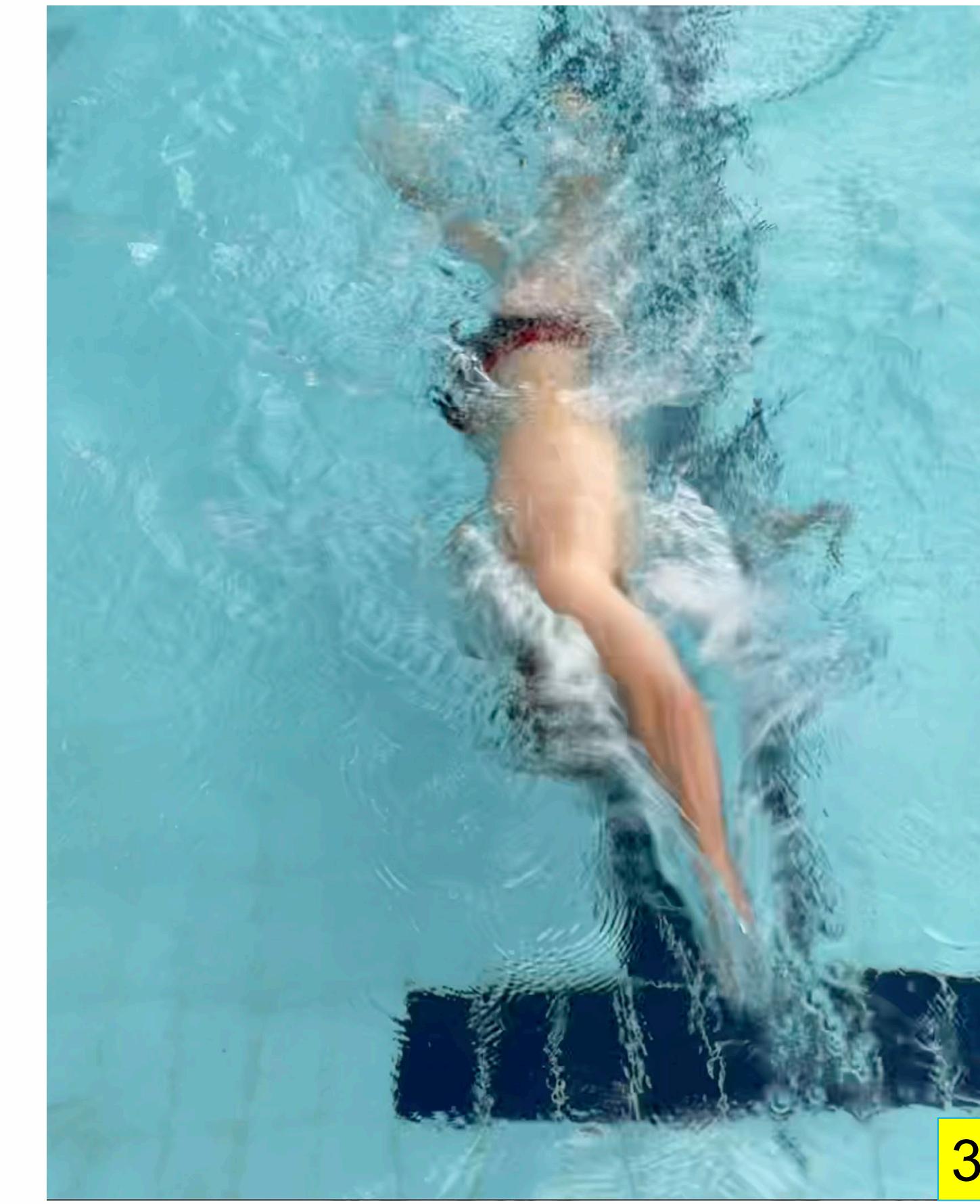
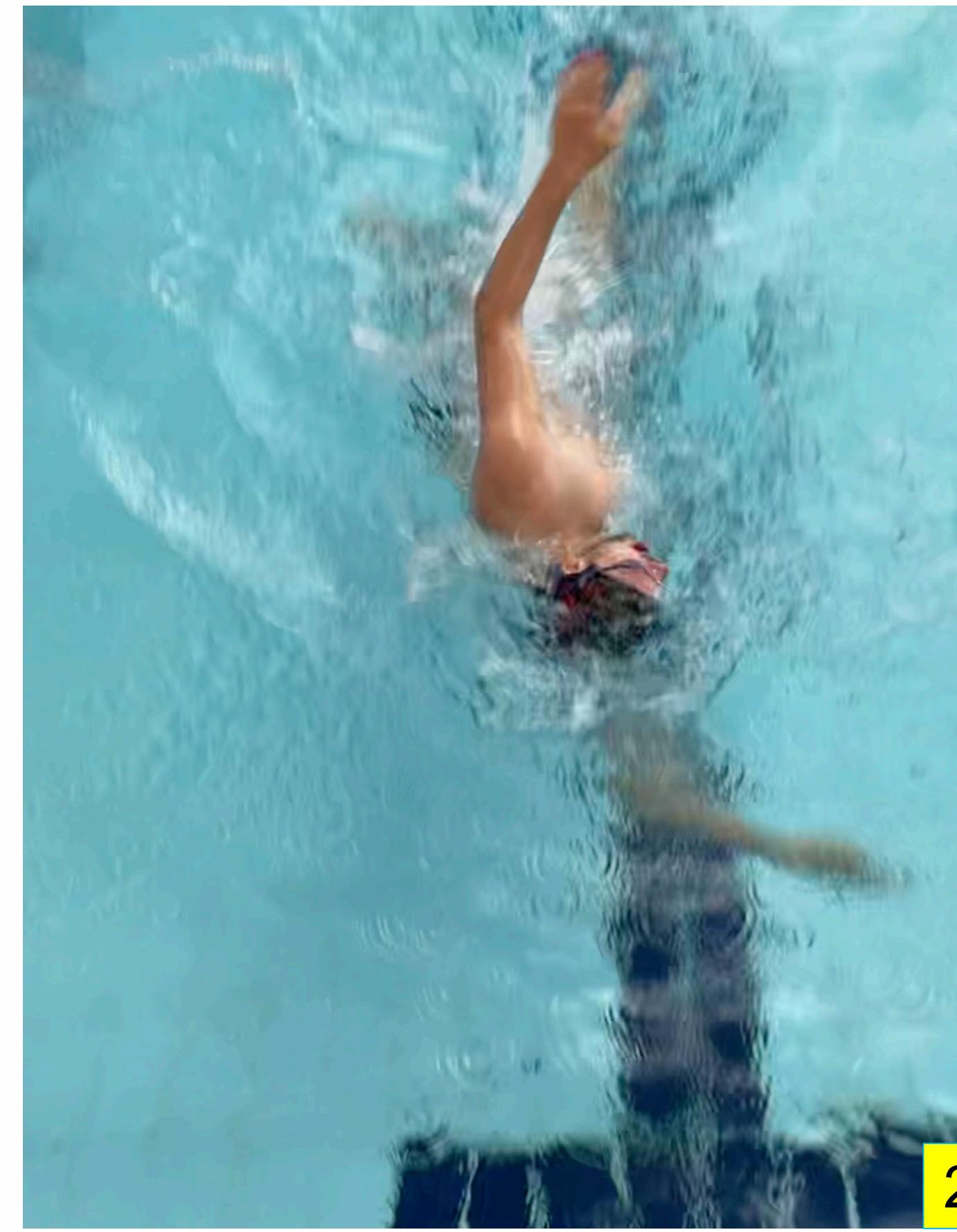
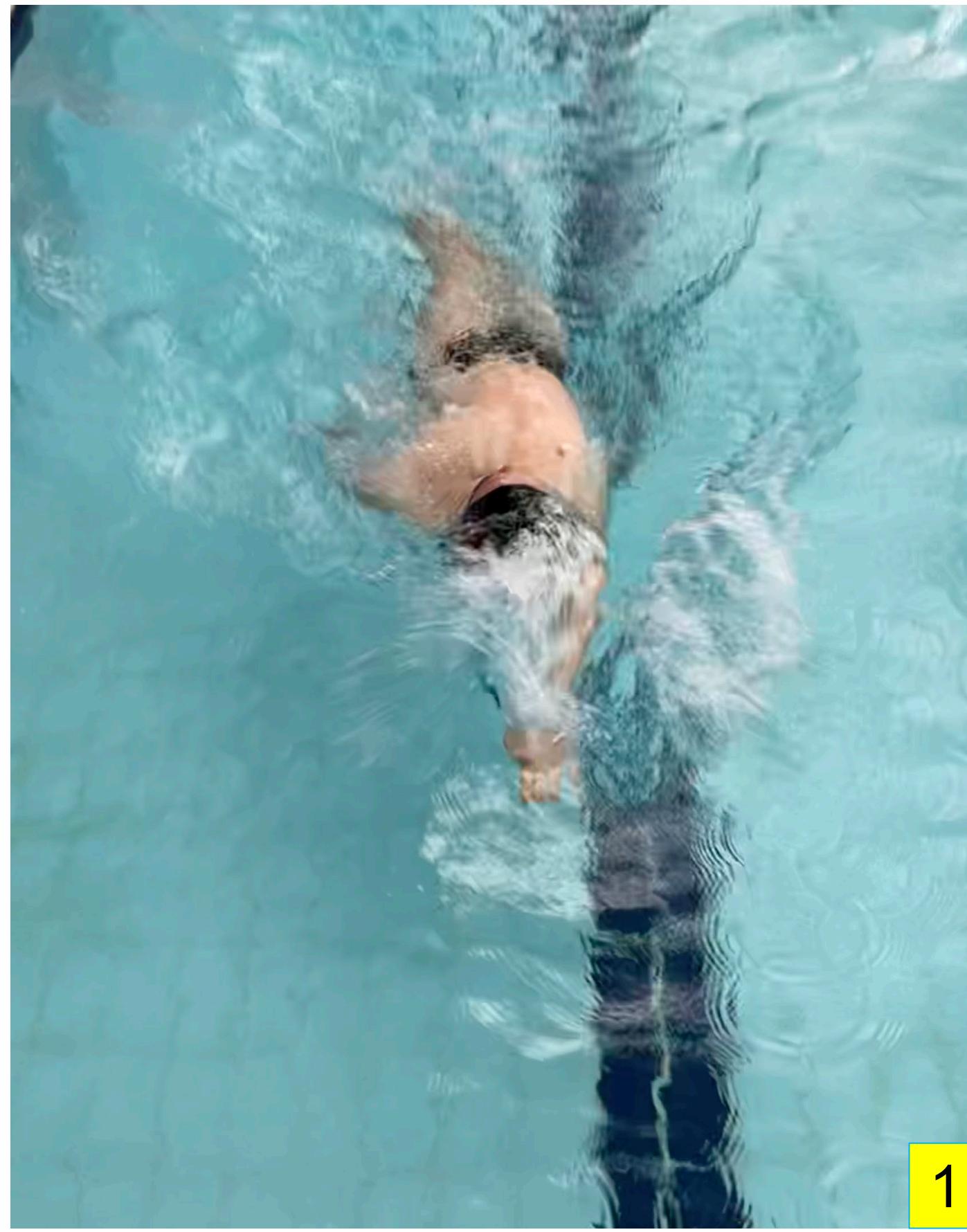
DOS-ARRIVÉE

II.6.3 Une partie du corps du nageur doit briser la surface de l'eau tout au long de la course, sauf à partir du moment où la tête du nageur a dépassé la marque des 5 mètres immédiatement avant de toucher le mur d'arrivée, le nageur peut dès lors être complètement submergé. Il est également permis au nageur d'être complètement submergé pendant le virage et sur une distance maximale de 15 mètres après le départ et chaque virage. À ce moment-là, la tête doit avoir brisé la surface.

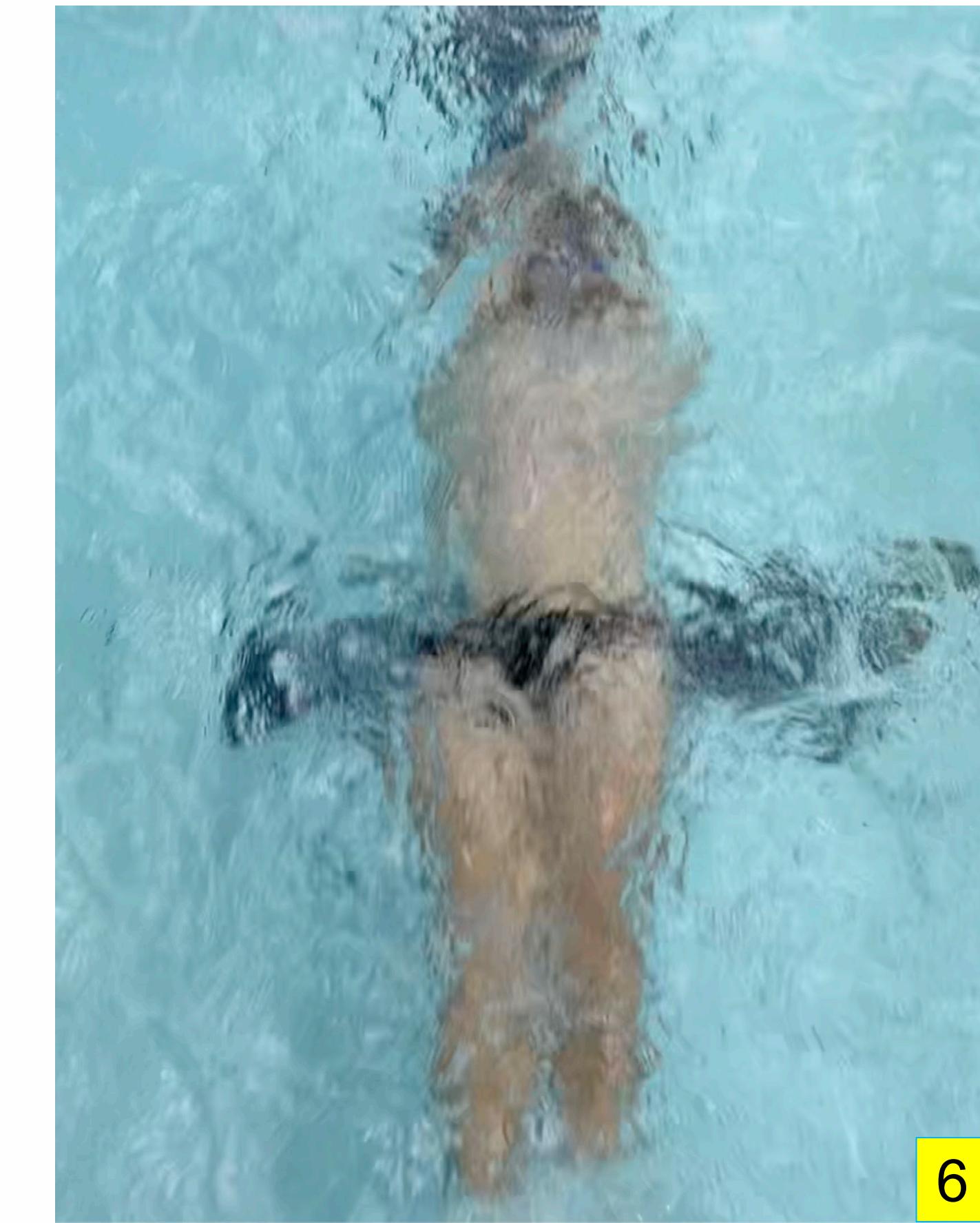
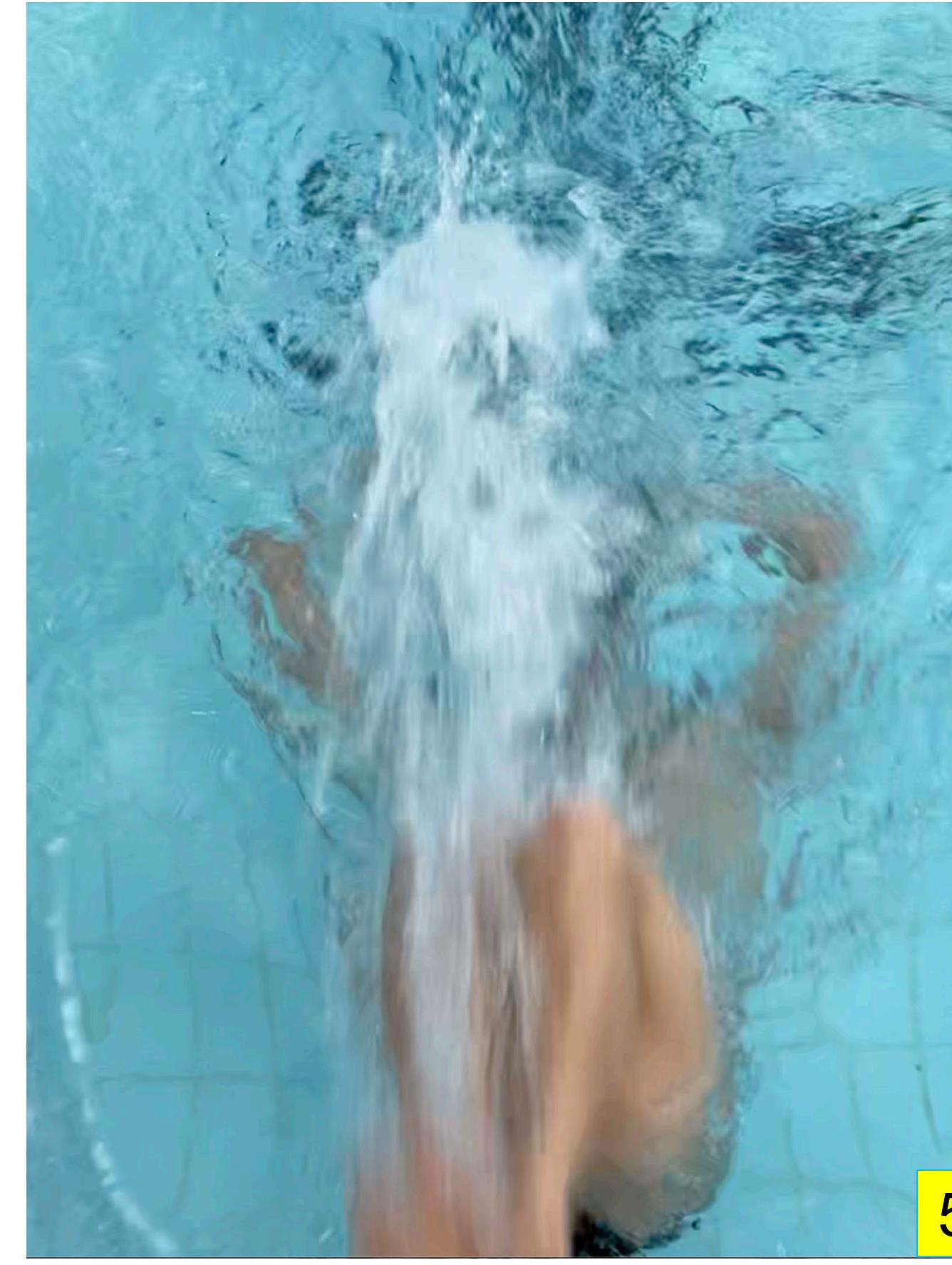
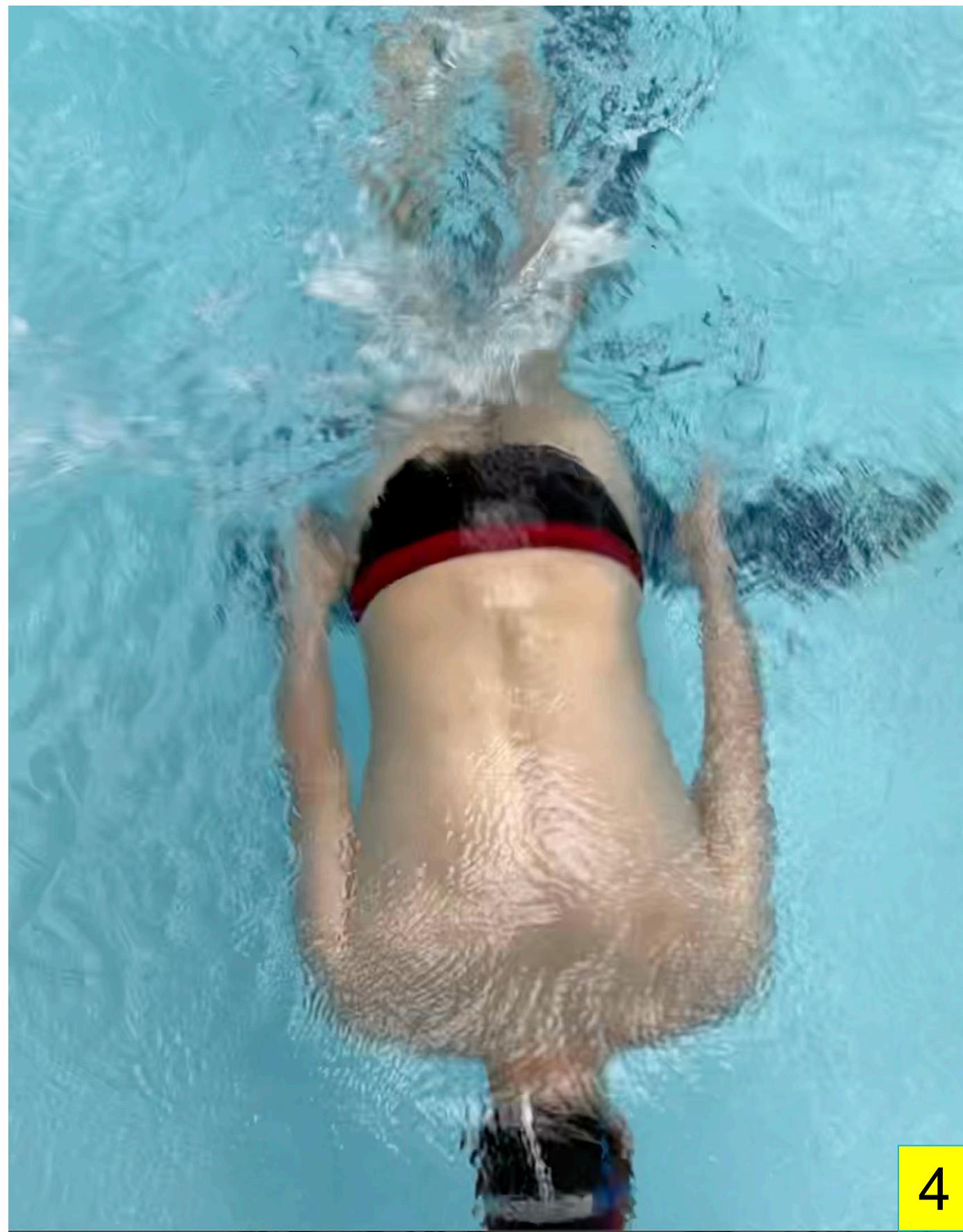
II.6.5 À l'arrivée de la course, le nageur doit toucher le mur en étant sur le dos.

- Le nageur doit nager sur le dos tout au long de la course, sauf au moment du virage, et **rester à la surface de l'eau** une fois qu'il a fait surface après le départ et le virage.
- **Exception** – une fois que la tête a passé la marque des 5 mètres juste avant l'arrivée, le nageur peut être complètement immergé.
- Le nageur peut terminer sur le côté, mais doit rester au-delà de la verticale vers le dos.

JUGER LE VIRAGE AU DOS



JUGER LE VIRAGE AU DOS



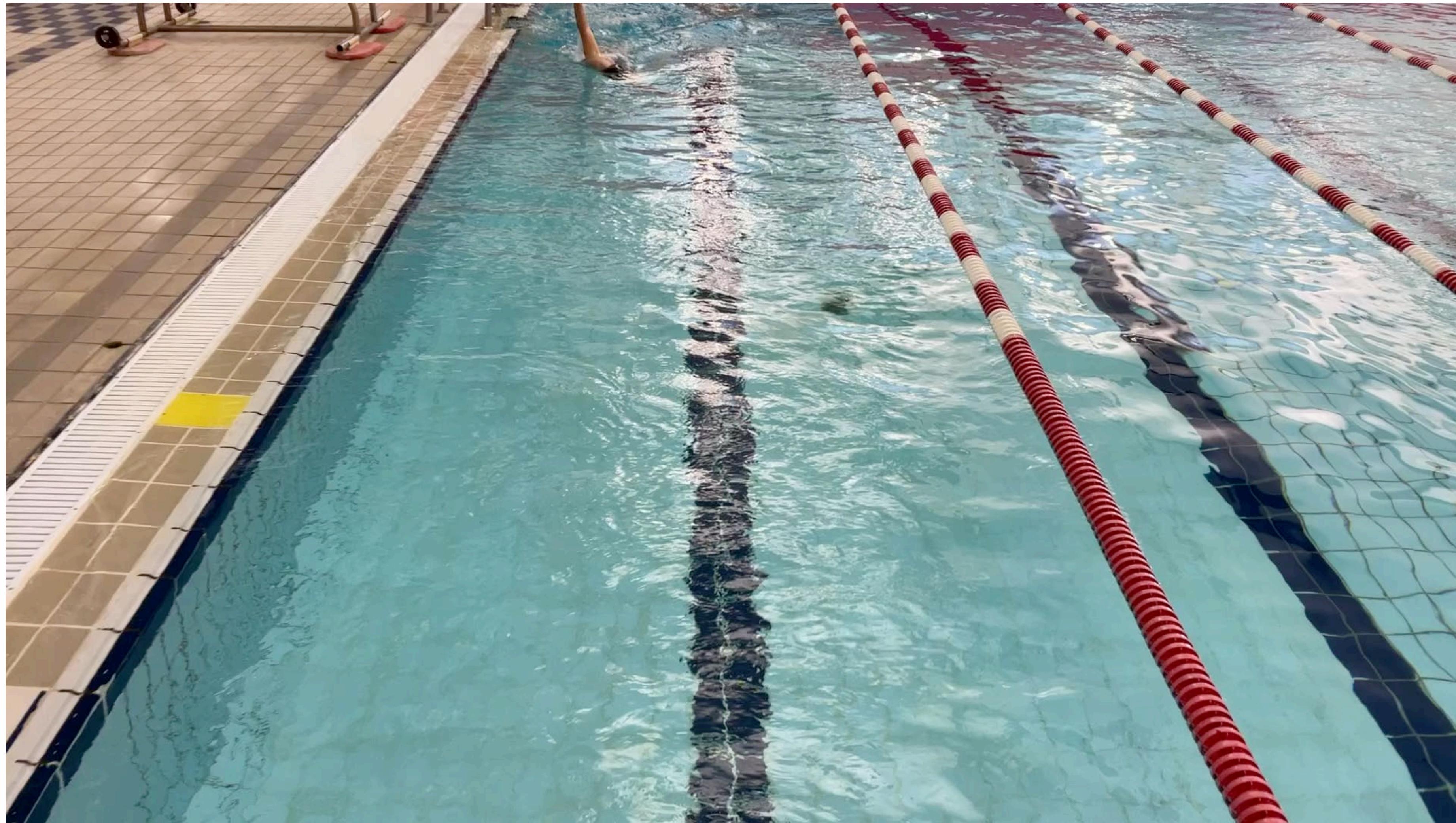


II.6 DOS

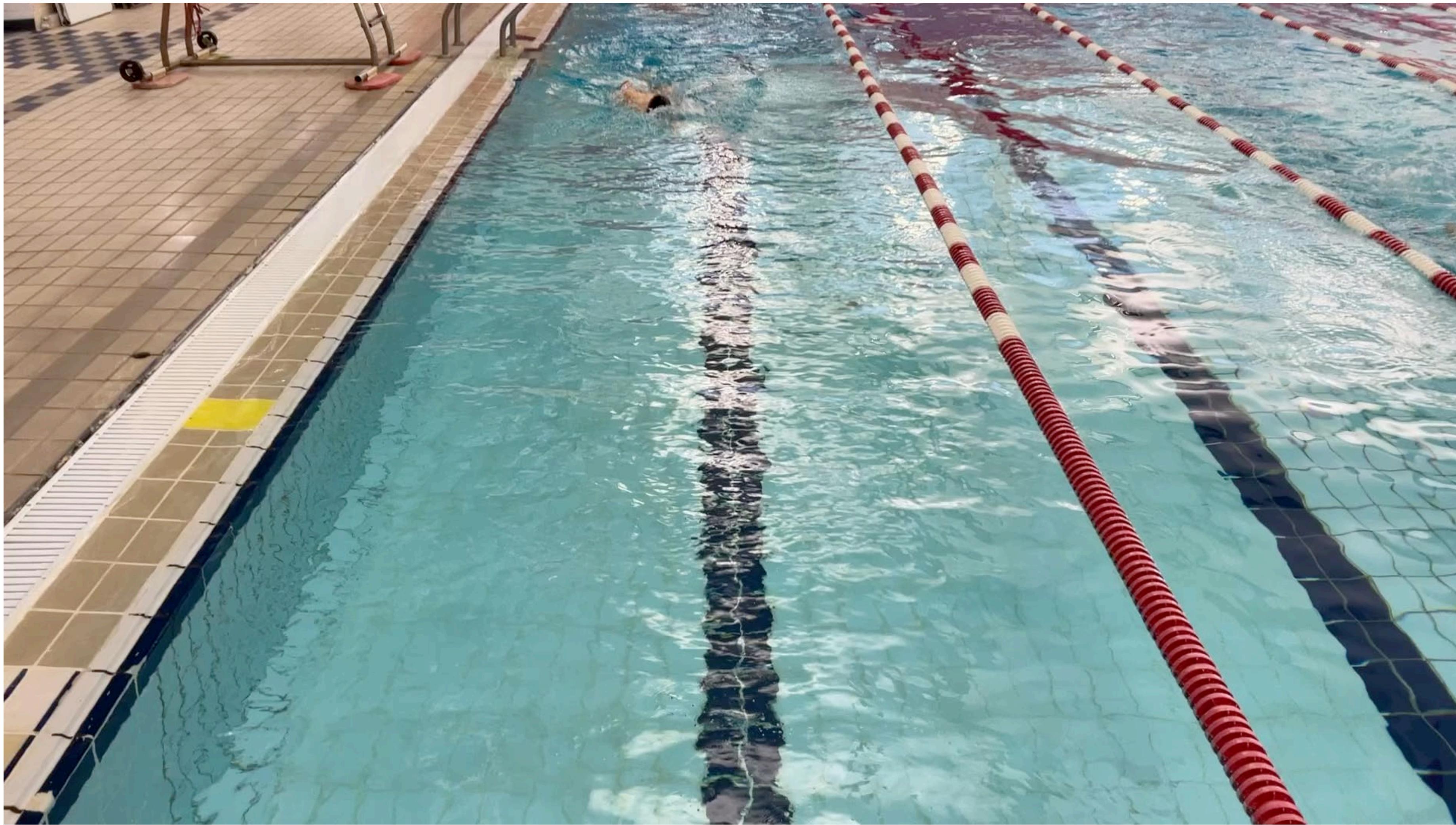
DOS	RÈGLE
Au moins un orteil de chaque pied n'était pas en contact avec le mur ou la plaque	6.1
Le corps n'était pas sur le dos (sauf lors de l'exécution d'un virage)	6.2
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le départ/le virage	6.3
Était totalement immergé pendant la course (sauf s'il est permis d'être immergé)	6.3
N'a pas touché le mur en exécutant le virage	6.4
N'a pas commencé à exécuter le virage immédiatement après avoir tourné sur la poitrine	6.4
A effectué plus d'une traction de bras non simultanée pour amorcer le virage	6.4
N'a pas amorcé le virage à la fin de la traction du bras sur la poitrine	6.4
N'était pas sur le dos en quittant le mur après le virage	6.4
N'a pas terminé la course sur le dos	6.5

Juridiction principale : **VIRAGE** **TRACTION** **LES DEUX**

II.6 DOS – Observation V1



II.6 DOS – Observation V2





II.6 DOS - Jugement

- VIDEO 1
- VIDEO 2

Avez-vous observé une infraction.
Si oui, comment allez-vous signaler et rédiger l'infraction.

	DISQUALIFICATION FORM FORMULAIRE DE DISQUALIFICATION		
Name <i>Nom</i>			
Club <i>Équipe</i>			
Event <i>Épreuve #</i>	Heat <i>Série #</i>	Lane <i>Couloir #</i>	
Infraction:			
Judge <i>Juge</i>			
Referee <i>Arbitre</i>			
Coach Told or Announced <i>L'entraîneur informé ou annoncé</i>			
Time Told <i>Temps annoncé</i>			

DOS	RÈGLE
Au moins un orteil de chaque pied n'était pas en contact avec le mur ou la plaque	6.1
Le corps n'était pas sur le dos (sauf lors de l'exécution d'un virage)	6.2
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le départ/le virage	6.3
Était totalement immergé pendant la course (sauf s'il est permis d'être immergé)	6.3
N'a pas touché le mur en exécutant le virage	6.4
N'a pas commencé à exécuter le virage immédiatement après avoir tourné sur la poitrine	6.4
A effectué plus d'une traction de bras non simultanée pour amorcer le virage	6.4
N'a pas amorcé le virage à la fin de la traction du bras sur la poitrine	6.4
N'était pas sur le dos en quittant le mur après le virage	6.4
N'a pas terminé la course sur le dos	6.5



II.7 Brasse



BRASSE – DÉPART/VIRAGE

II.7.1 Après le départ et après chaque virage, le nageur peut faire une traction de bras se prolongeant jusqu'aux jambes, pendant lequel le nageur peut être submergé. À tout moment avant le premier coup de pied de brasse après le départ et après chaque virage, un seul coup de pied de papillon est autorisé. La tête doit couper la surface de l'eau avant que les mains ne se tournent vers l'intérieur au moment de la phase la plus large de la deuxième traction.

Jugement :

- Au départ, placez-vous à l'extrémité du pont pour juger le nageur jusqu'à ce qu'il effectue sa deuxième traction,
- Au moment du virage, placez-vous au-dessus du nageur pour juger de la dernière traction, de la touche ou du virage jusqu'à la deuxième traction,
- Le nageur n'a pas besoin d'effectuer une coulée.



1



2



3



4



BRASSE



5



6



BRASSE – TOUCHE - VIRAGE/ARRIVÉE

II.7.6 À chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire simultanément avec les deux mains séparées soit au niveau de l'eau, soit au-dessus, soit en dessous. Au dernier mouvement avant le virage et à l'arrivée un mouvement de bras non suivi d'un mouvement de jambes est autorisé. La tête peut être immergée après la dernière traction de bras avant la touche finale, à condition qu'elle coupe la surface de l'eau à un certain point pendant le dernier cycle complet ou incomplet précédant le contact avec le mur.

Jugement :

- Au moment du virage/de l'arrivée, placez-vous au-dessus du nageur pour juger la dernière traction, la touche/le virage,
- Doit rester sur la poitrine jusqu'à la touche.
- Les coudes peuvent briser la surface de l'eau à la dernière traction avant le virage et à la dernière traction à l'arrivée.
- Séparé, à **deux mains**, touche simultanée.



BRASSE – TOUCHE

Une partie de la main de chaque nageur doit toucher le mur simultanément, mais pas nécessairement de la même manière.



Légal



Légal



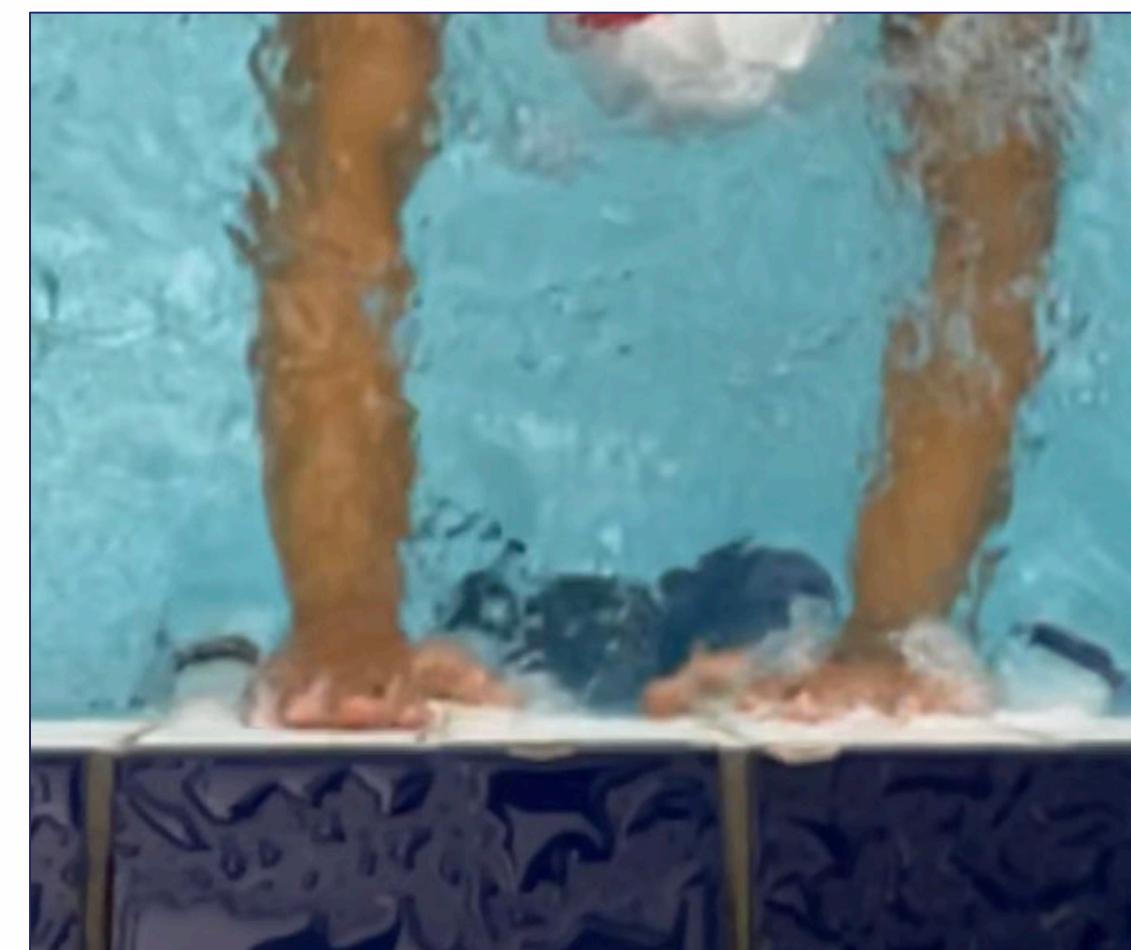
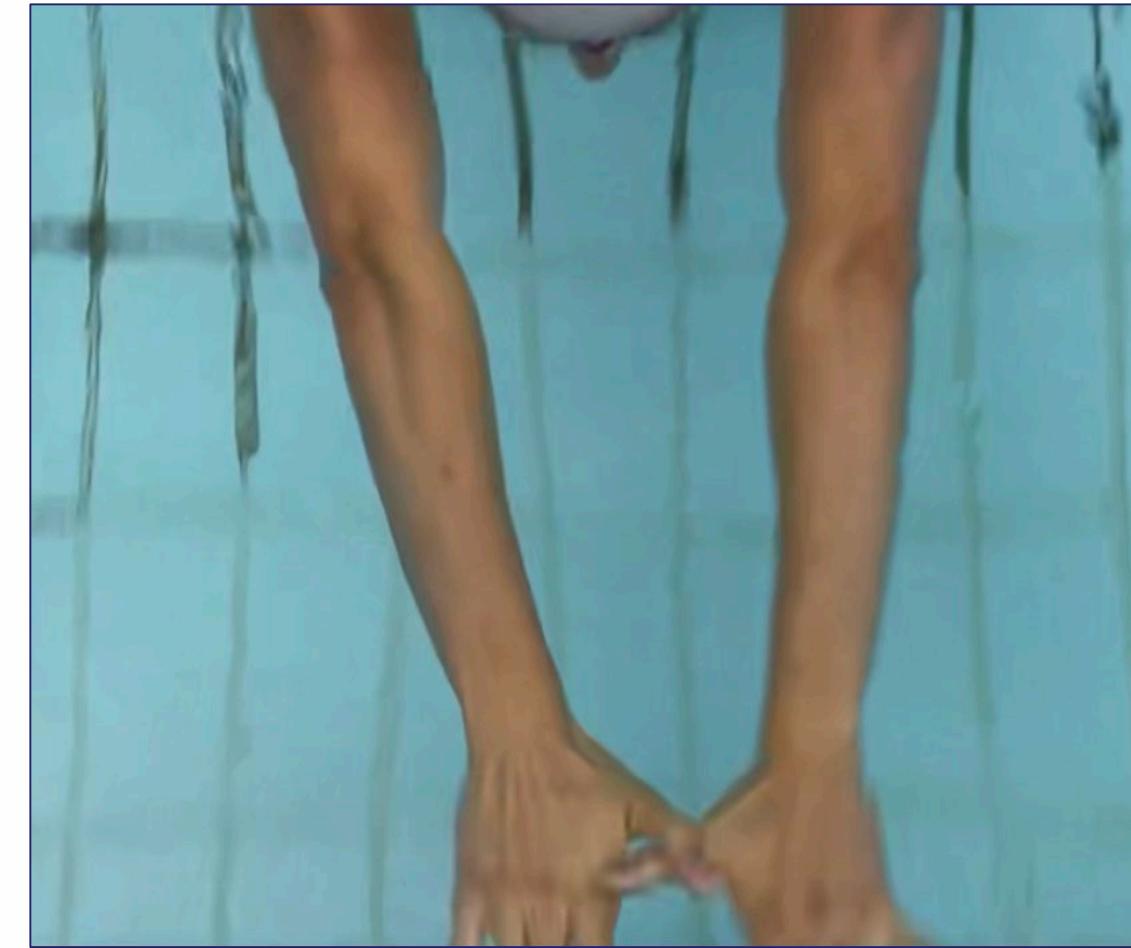
Légal



Illégal

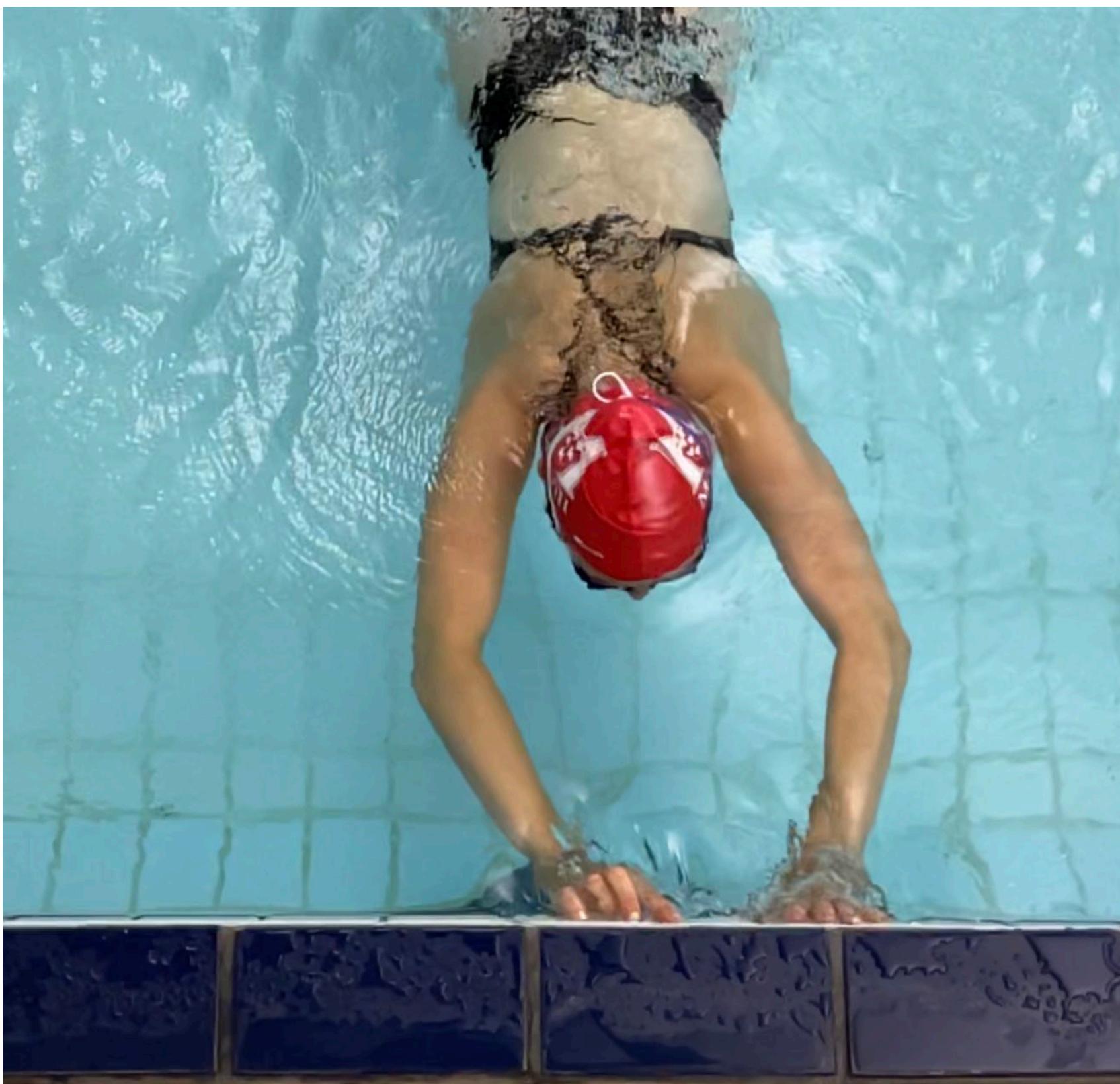


BRASSE – TOUCHE





BRASSE – TOUCHE



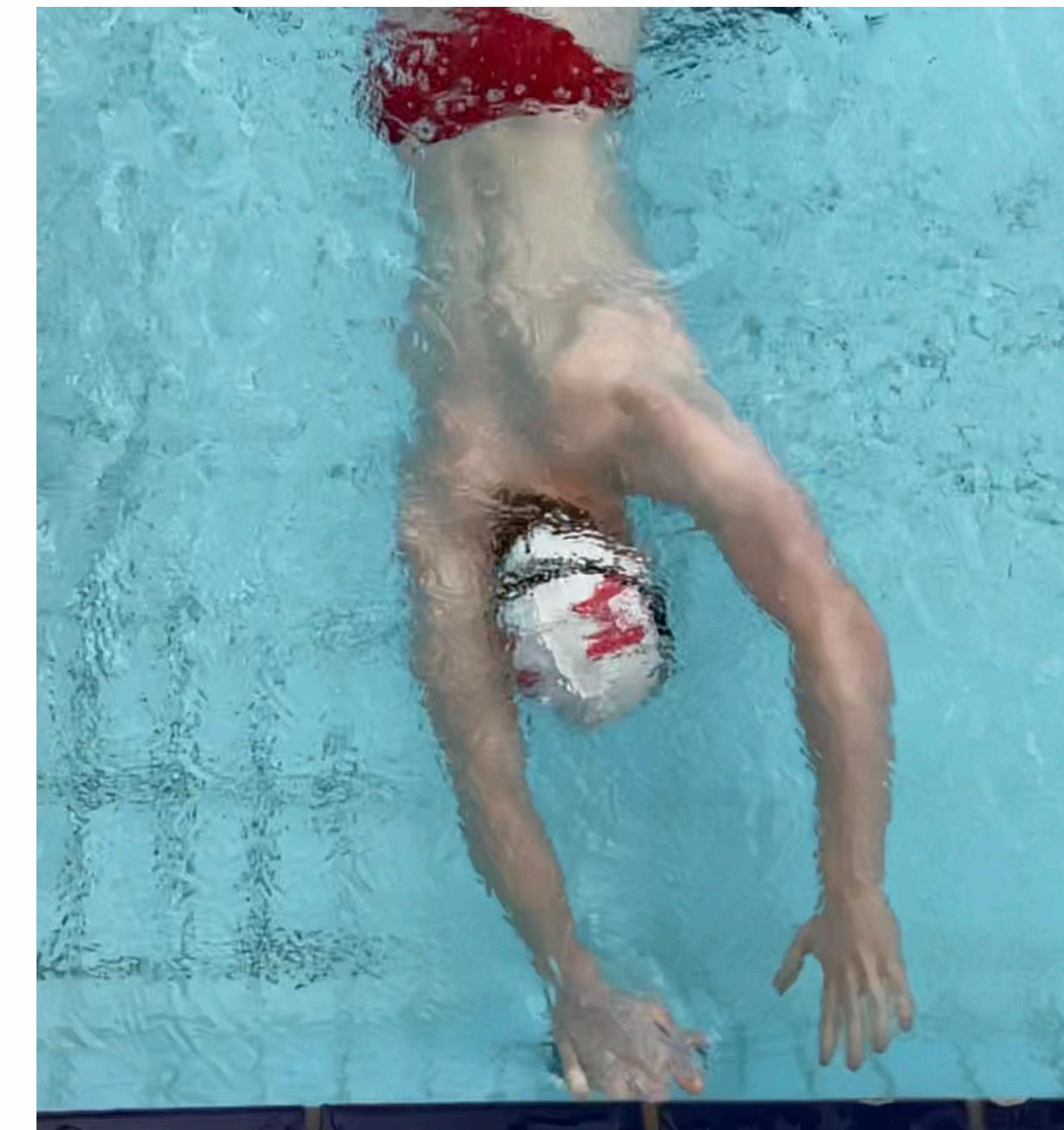
Simultanée



Balayage



BRASSE – TOUCHE



Touche non simultanée



BRASSE – RÈGLES DU VIRAGE

II.7.2 Il n'est pas permis de se tourner sur le dos à aucun moment, sauf au virage ou après la touche sur le mur où il est permis de tourner de n'importe quelle manière tant que le corps est sur la poitrine après avoir quitté le mur.

II.7.5 Les pieds doivent être tournés vers l'extérieur pendant la phase propulsive du mouvement de jambes. Les mouvements alternés ou « battements de jambes de papillon vers les bas » ne sont pas autorisés excepté le cas prévu à l'article II.7.1. Couper la surface de l'eau avec ses pieds est autorisé si cela n'est pas suivi d'un mouvement vers le bas du type « papillon ».



II.7 BRASSE

BRASSE	RÈGLE
A effectué plus d'un battement de jambes papillon avant le premier mouvement de brasse	7.1
La tête n'a pas brisé la surface avant que les mains ne soient tournées vers l'intérieur dans la partie la plus large de la deuxième traction après le départ/le virage	7.1
Le corps n'est pas sur la poitrine (sauf lors de l'exécution d'un virage)	7.2
N'a pas respecté le bon cycle: une traction de bras suivi d'un mouvement de jambe (sauf à l'arrivée)	7.2
Mouvements des bras non simultanés	7.2
Coudes au-dessus de l'eau pendant la traction (sauf pour la dernière traction avant ou pendant le virage, ou la dernière traction à l'arrivée)	7.3
A ramené les mains au-delà de la ligne des hanches (sauf lors de la première traction suivant le départ/le virage)	7.3
La tête n'a pas brisé la surface à chaque cycle de traction (à l'exception du premier cycle suivant le départ/virage)	7.4
Mouvements des jambes non simultanés (ou mouvement alternatif)	7.4
Pieds ne sont pas tournés vers l'extérieur lors de la phase propulsive du mouvement de jambes	7.5
A exécuté un battement de jambes papillon vers le bas (sauf après le départ/virage)	7.5
La touche au mur lors du virage/de l'arrivée ne s'est pas faite avec les deux mains simultanément et séparées	7.6
A touché le mur avec une seule main lors du virage/de l'arrivée	7.6

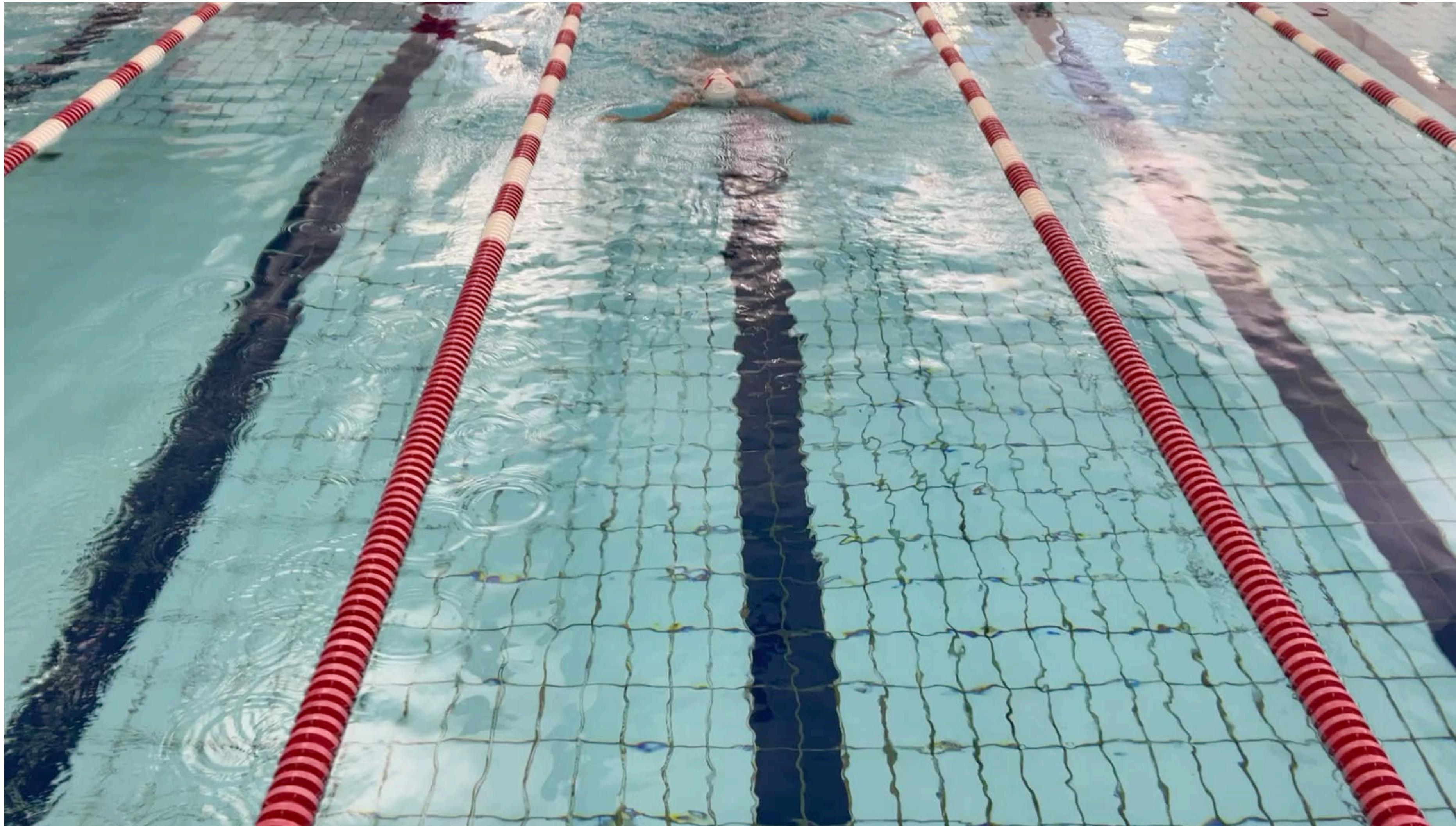
Juridiction principale : **VIRAGE** **TRACTION** **LES DEUX**

II.7 BRASSE – Observation V1

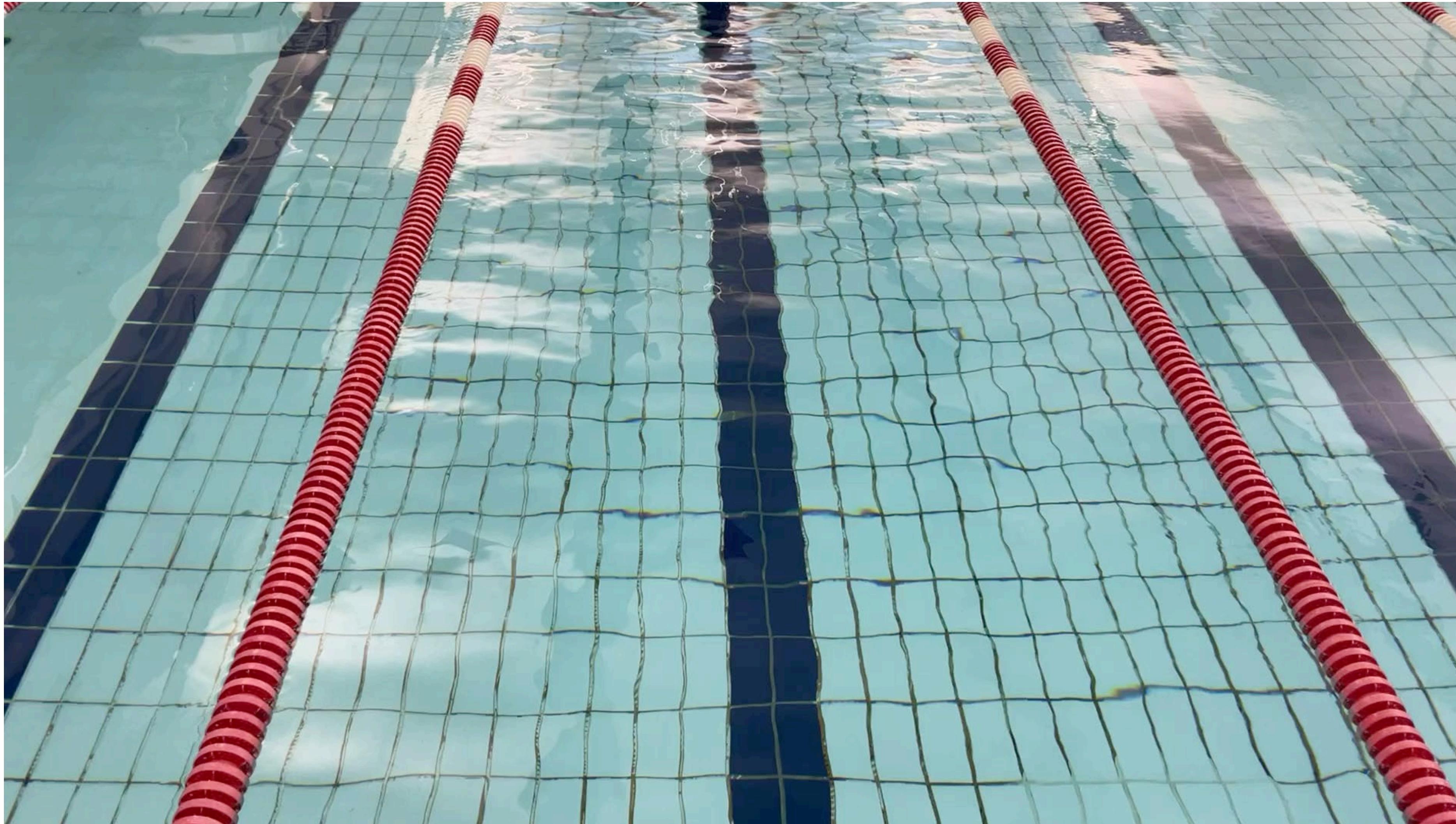




II.7 BRASSE – Observation V2



II.7 BRASSE – Observation V3





II.7 BRASSE - Jugement

- VIDEO 1
- VIDEO 2
- VIDEO 3

Avez-vous observé une infraction.
Si oui, comment allez-vous signaler et rédiger l'infraction.

	DISQUALIFICATION FORM FORMULAIRE DE DISQUALIFICATION		
Name <i>Nom</i>			
Club <i>Équipe</i>			
Event <i>Épreuve #</i>	Heat <i>Série #</i>	Lane <i>Couloir #</i>	
Infraction:			
Judge <i>Juge</i>			
Referee <i>Arbitre</i>			
Coach Told or Announced <i>L'entraîneur informé ou annoncé</i>			
Time Told <i>Temps annoncé</i>			

BRASSE	RÈGLE
A effectué plus d'un battement de jambes papillon avant le premier mouvement de brasse	7.1
La tête n'a pas brisé la surface avant que les mains ne soient tournées vers l'intérieur dans la partie la plus large de la deuxième traction après le départ/le virage	7.1
Le corps n'est pas sur la poitrine (sauf lors de l'exécution d'un virage)	7.2
N'a pas respecté le bon cycle: une traction de bras suivi d'un mouvement de jambe (sauf à l'arrivée)	7.2
Mouvements des bras non simultanés	7.2
Coudes au-dessus de l'eau pendant la traction (sauf pour la dernière traction avant ou pendant le virage, ou la dernière traction à l'arrivée)	7.3
A ramené les mains au-delà de la ligne des hanches (sauf lors de la première traction suivant le départ/le virage)	7.3
La tête n'a pas brisé la surface à chaque cycle de traction (à l'exception du premier cycle suivant le départ/virage)	7.4
Mouvements des jambes non simultanés (ou mouvement alternatif)	7.4
Pieds ne sont pas tournés vers l'extérieur lors de la phase propulsive du mouvement de jambes	7.5
A exécuté un battement de jambes papillon vers le bas (sauf après le départ/virage)	7.5
La touche au mur lors du virage/de l'arrivée ne s'est pas faite avec les deux mains simultanément et séparées	7.6
A touché le mur avec une seule main lors du virage/de l'arrivée	7.6



III.8 Papillon



PAPILLON – DÉPART/VIRAGES

II.8.3 Tous les mouvements des pieds vers le haut et vers le bas doivent être simultanés. Les jambes ou les pieds ne doivent pas être nécessairement au même niveau, mais ils ne doivent pas alterner les uns avec les autres. Le mouvement de jambe de brasse n'est pas autorisé.

II.8.5 Au départ et aux virages, un nageur est autorisé à faire un ou plusieurs mouvements de jambes et une traction de bras sous l'eau, ce qui doit lui permettre d'atteindre la surface. Il doit être permis au nageur d'être complètement submergé sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage. À ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau. Le nageur doit rester à la surface de l'eau jusqu'au virage suivant ou jusqu'à l'arrivée.

Jugement :

- Un nageur peut exécuter n'importe quel nombre de battements de jambes au départ et au virage. Les mouvements des jambes doivent être simultanés et ne doivent pas être alternés.
- La première traction de bras du nageur doit l'amener à la surface.



BUTTERFLY – VIRAGES/TOUCHE

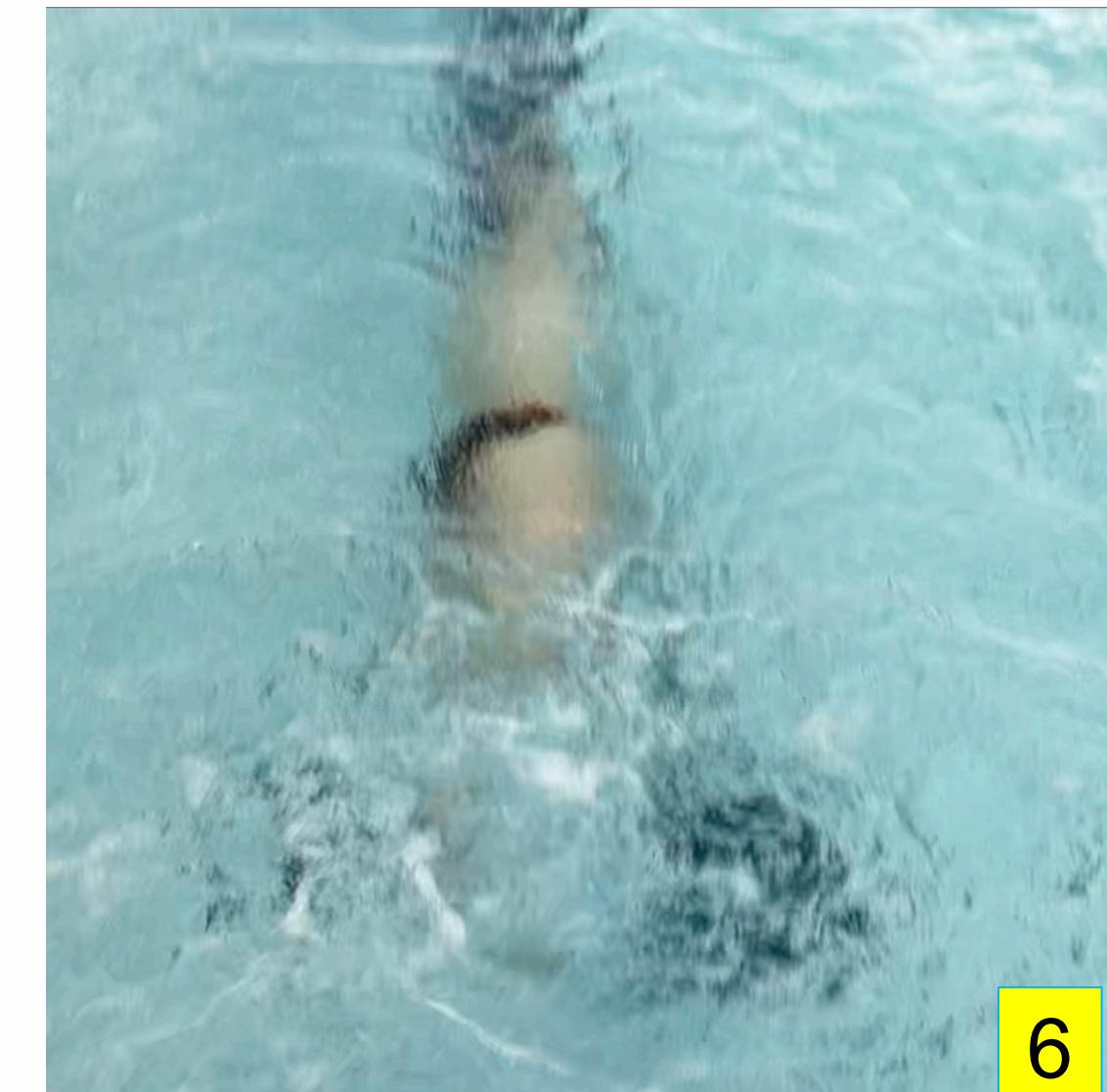
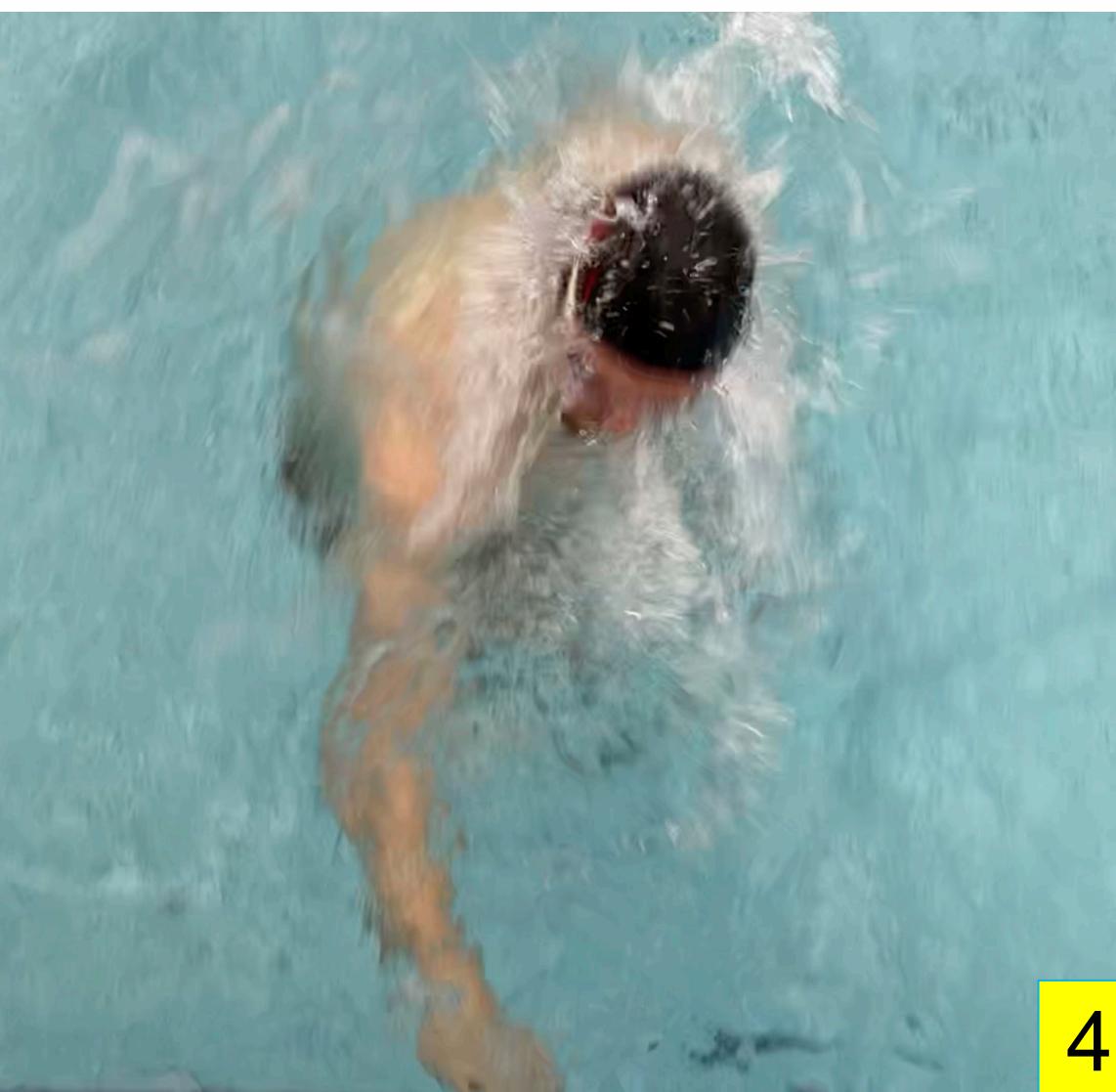
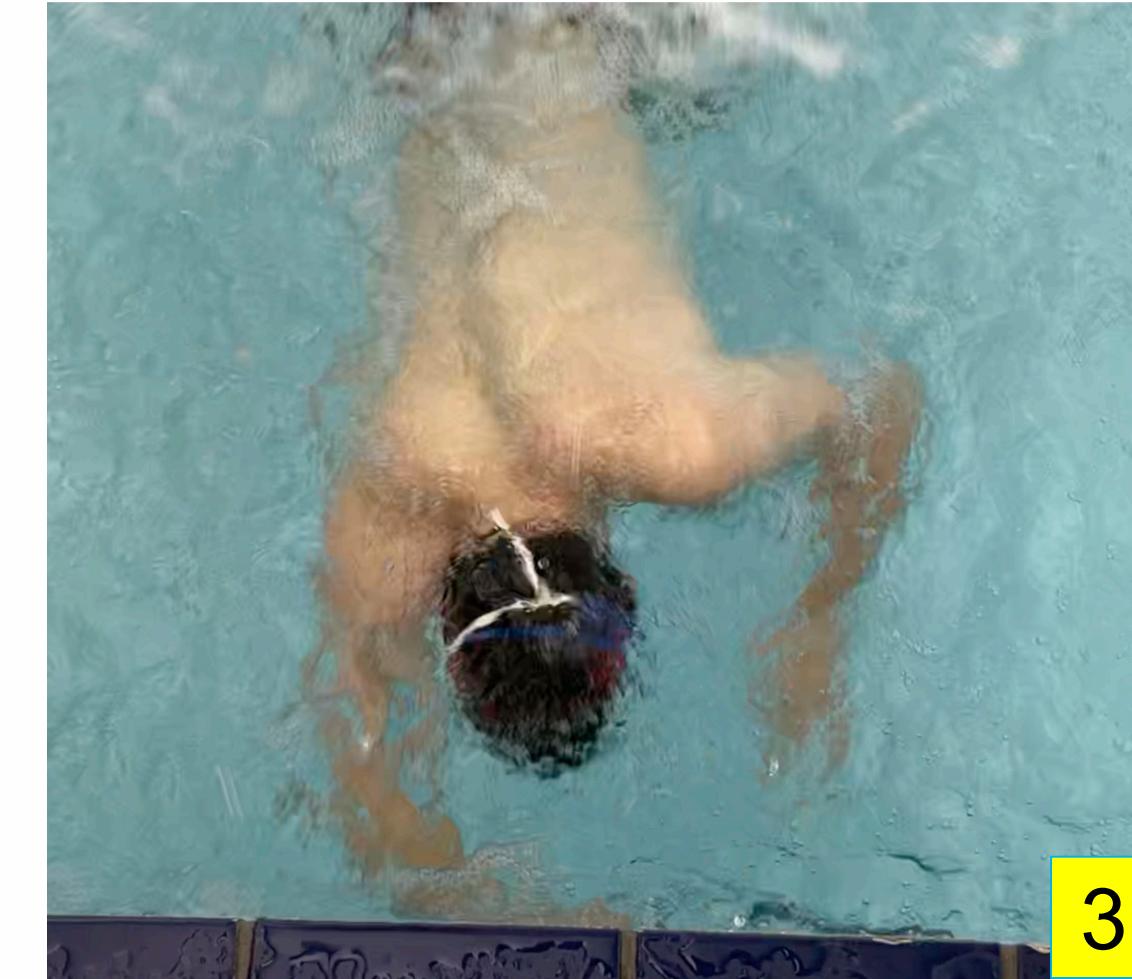
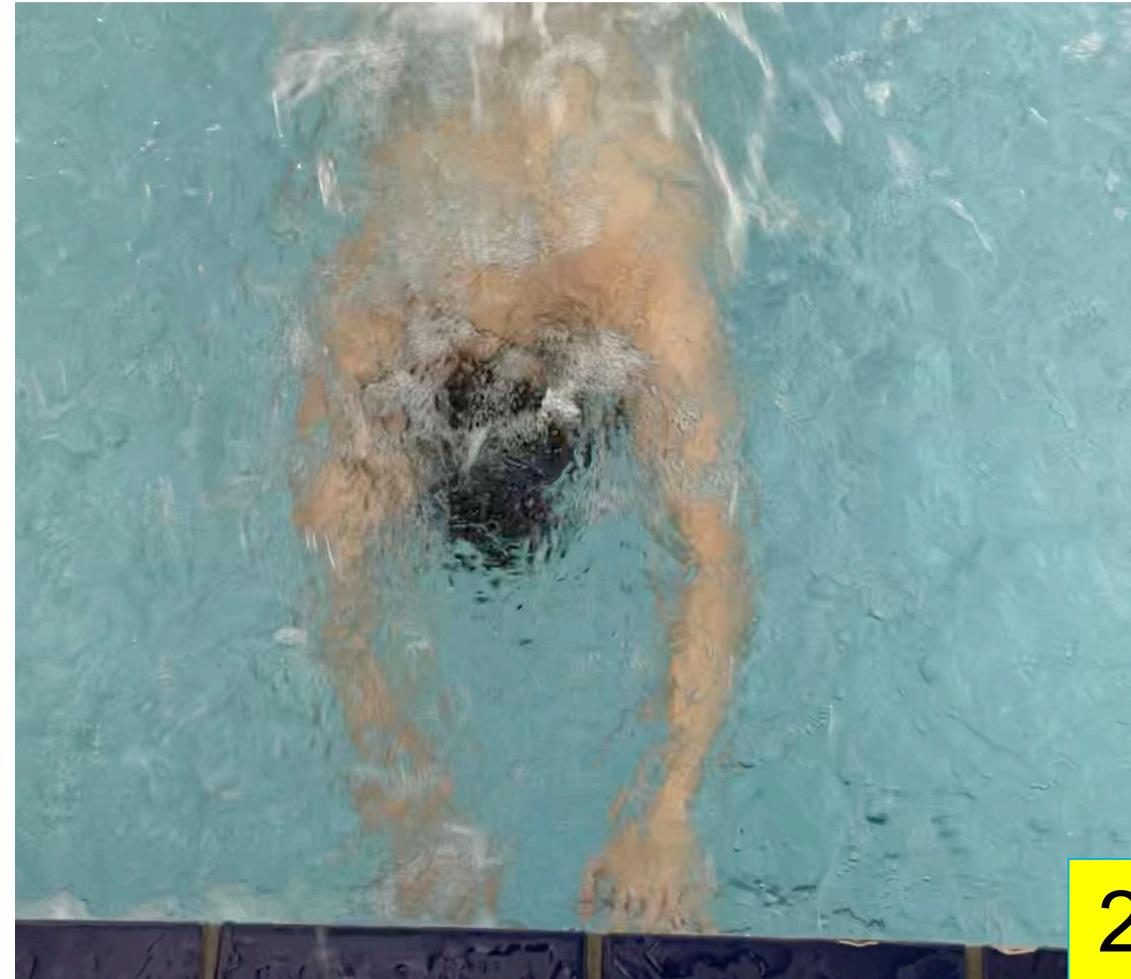
II.8.2 Les deux bras doivent être amenés en avant simultanément au-dessus de la surface de l'eau et ramenés en arrière simultanément sous la surface de l'eau tout au long de la course, sous réserve de l'article II.8.5.

II.8.4 À chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact avec le mur doit se faire simultanément avec les deux mains séparées, soit au niveau de l'eau, soit au-dessus, soit au-dessous de la surface de l'eau.

Jugement :

- Pas de recouvrement des bras sous l'eau au virage ou à l'arrivée
- Doit rester sur la poitrine jusqu'à la touche, puis le nageur peut se retourner de n'importe quelle manière.
- Touche à deux mains simultanée et séparée au virage et à l'arrivée.
- Les nageurs peuvent pousser sur le côté tant que le nageur reste au-delà de la verticale vers la poitrine.

PAPILLON – TOUCHE





PAPILLON – TOUCHE

Une partie de la main de chaque nageur doit toucher le mur simultanément, mais pas nécessairement de la même manière.



Légal



Légal



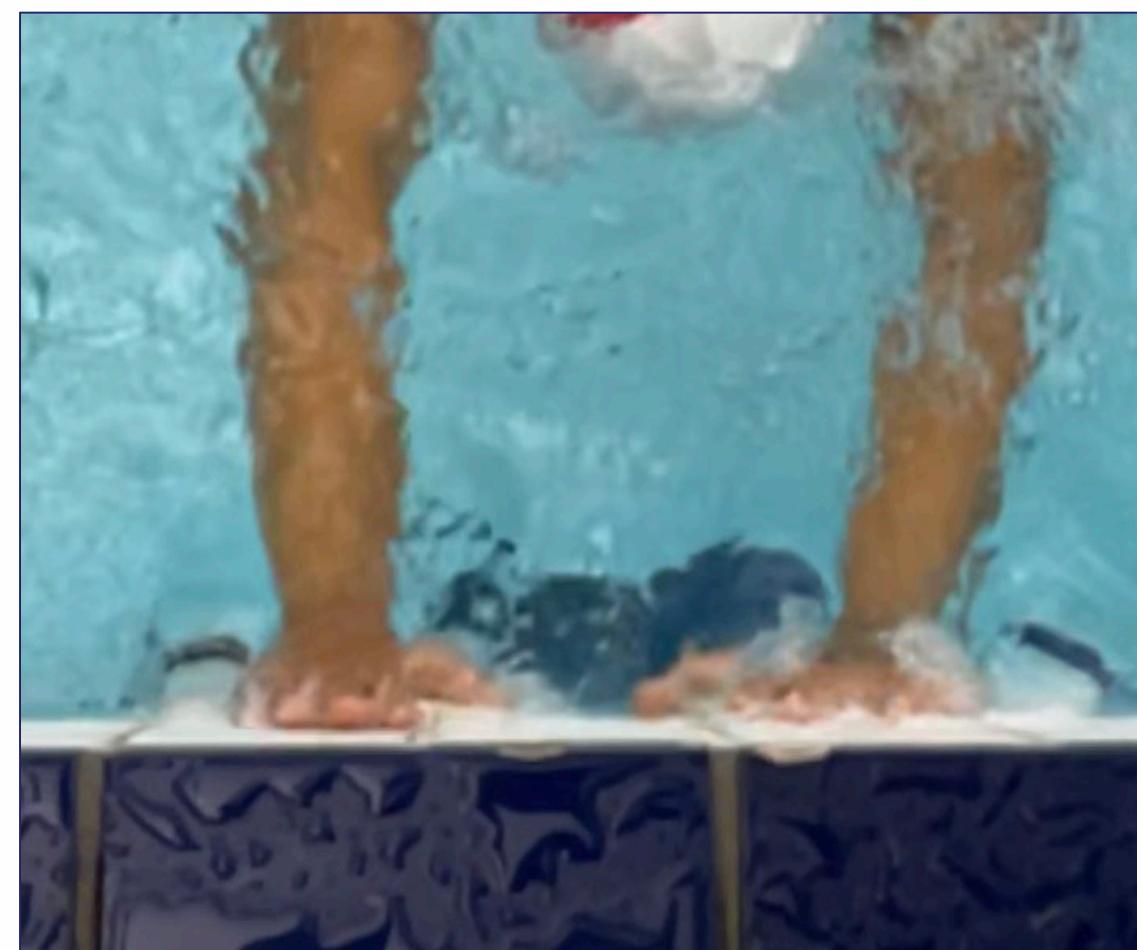
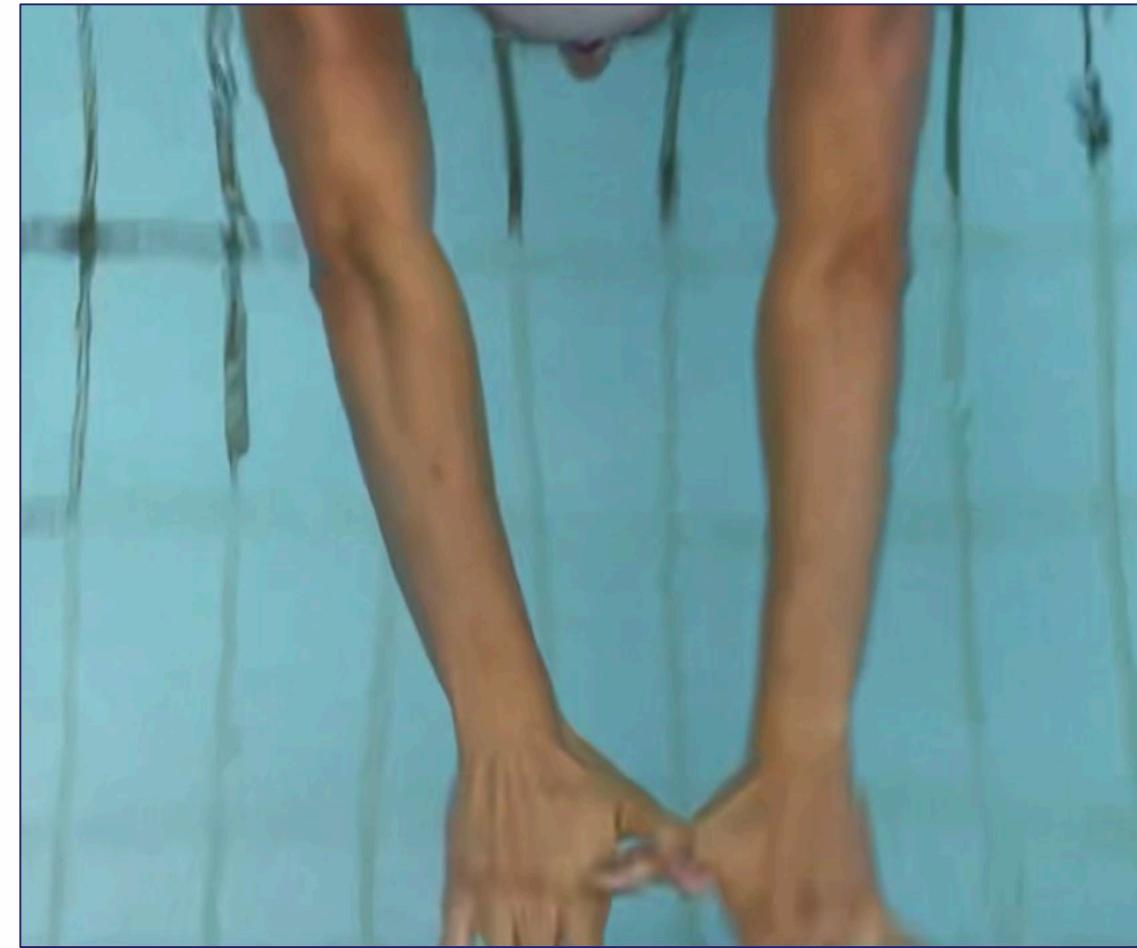
Légal



Illégal

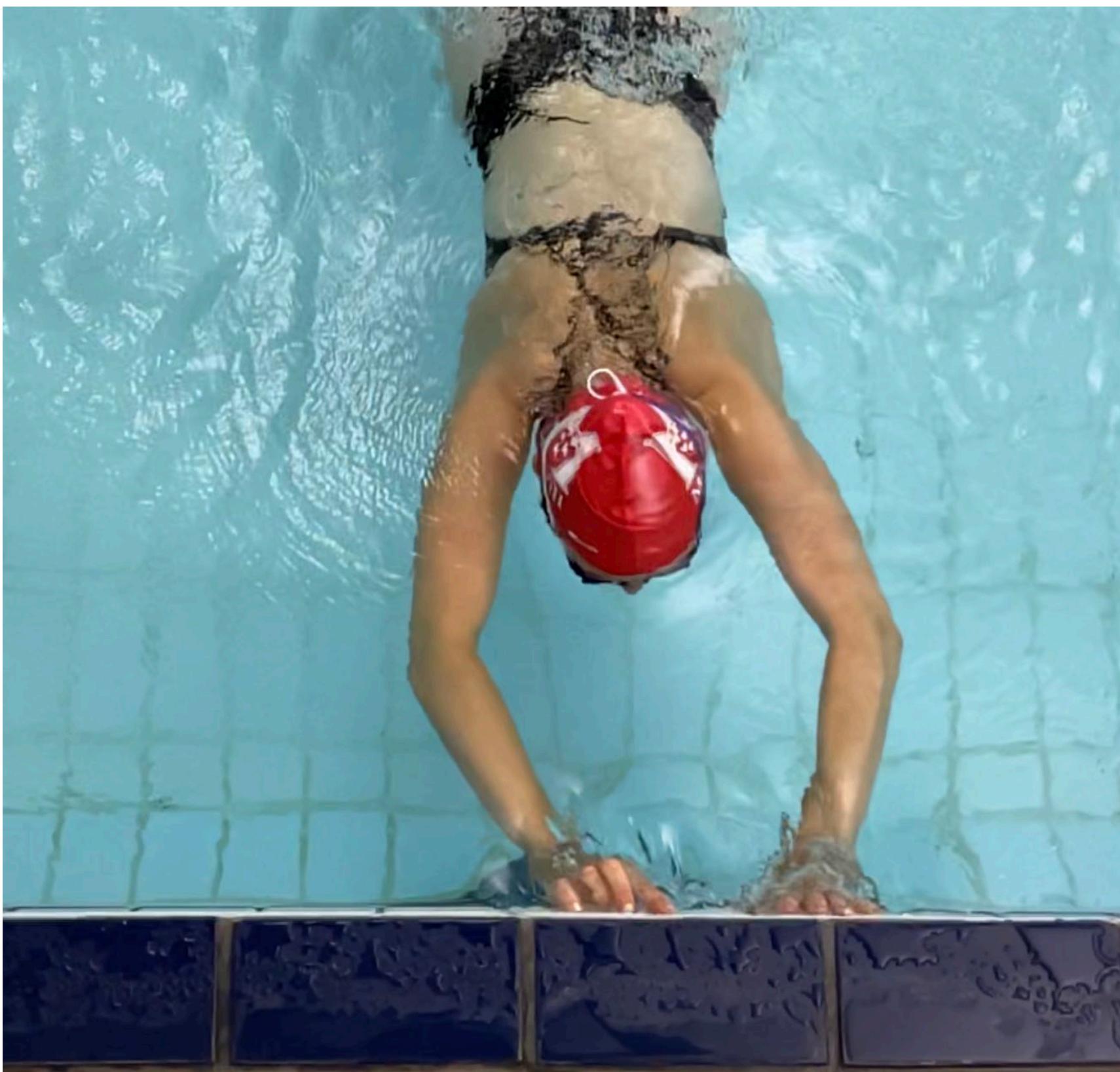


BUTTERFLY - TOUCH





BUTTERFLY - TOUCH



Simultaneous



Swipe

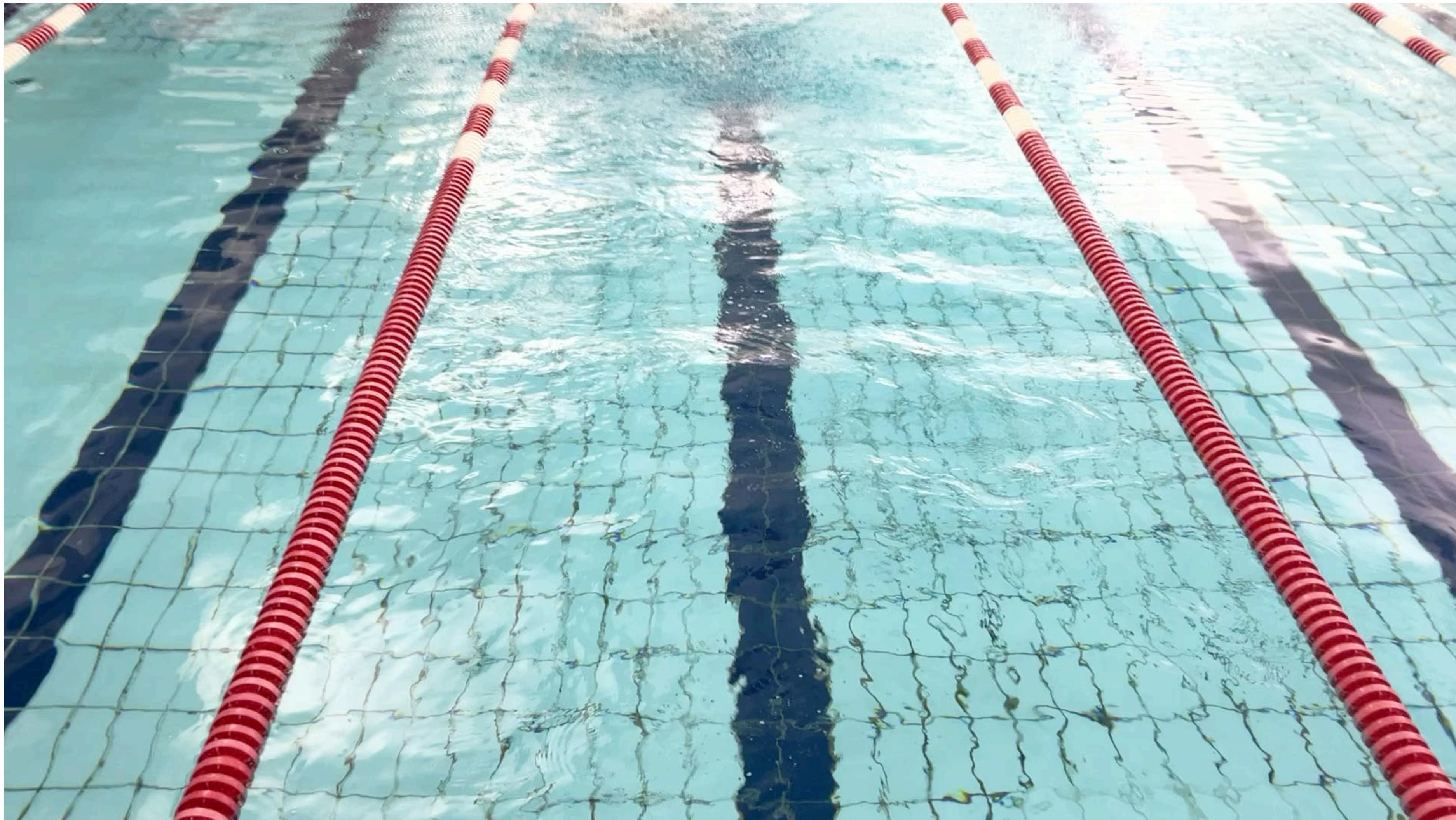


II.8 PAPILLON

PAPILLON	RÈGLE
Le corps n'est pas sur la poitrine (sauf lors de l'exécution d'un virage)	8.1
Les bras ne sont pas amenés en avant simultanément au-dessus de l'eau	8.2
Les bras ne sont pas ramenés en arrière simultanément sous l'eau	8.2
Mouvement alternatif des jambes ou des pieds	8.3
Mouvement de jambes de la brasse	8.3
La touche au mur lors du virage/de l'arrivée ne s'est pas faite avec les deux mains simultanément et séparées	8.4
A touché le mur avec une seule main lors du virage/de l'arrivée	8.4
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le départ/le virage	8.5
Était totalement immergé pendant la course après avoir fait surface après le départ/le virage	8.5

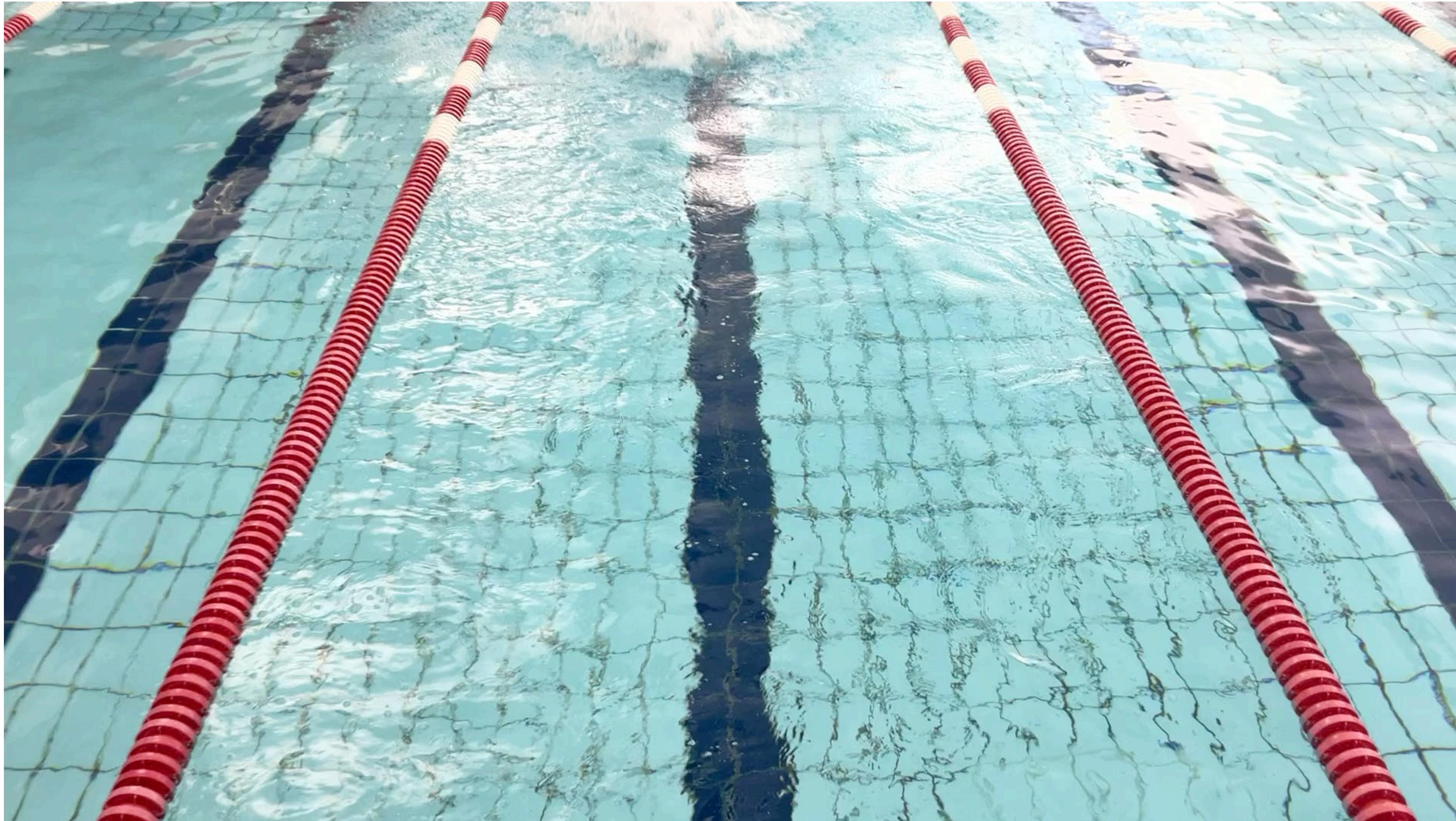
Juridiction principale : **VIRAGE** **TRACTION** **LES DEUX**

II.8 VIRAGE PAPILLON – Observation V1





II.8 VIRAGE PAPILLON – Observation V2





II.8 PAPILLON - Jugement

- **VIDEO 1**
- **VIDEO 2**

**Avez-vous observé une infraction.
Si oui, comment allez-vous signaler et rédiger l'infraction.**

	DISQUALIFICATION FORM FORMULAIRE DE DISQUALIFICATION		
Name <i>Nom</i>			
Club <i>Équipe</i>			
Event <i>Épreuve #</i>	Heat <i>Série #</i>	Lane <i>Couloir #</i>	
Infraction:			
Judge <i>Juge</i>			
Referee <i>Arbitre</i>			
Coach Told or Announced <i>L'entraîneur informé ou annoncé</i>			
Time Told <i>Temps annoncé</i>			

PAPILLON	RÈGLE
Le corps n'est pas sur la poitrine (sauf lors de l'exécution d'un virage)	8.1
Les bras ne sont pas amenés en avant simultanément au-dessus de l'eau	8.2
Les bras ne sont pas ramenés en arrière simultanément sous l'eau	8.2
Mouvement alternatif des jambes ou des pieds	8.3
Mouvement de jambes de la brasse	8.3
La touche au mur lors du virage/de l'arrivée ne s'est pas faite avec les deux mains simultanément et séparées	8.4
A touché le mur avec une seule main lors du virage/de l'arrivée	8.4
La tête n'a pas brisé la surface de l'eau à ou avant 15 mètres après le départ/le virage	8.5
Était totalement immergé pendant la course après avoir fait surface après le départ/le virage	8.5



III.9 Quatre Nages



QUATRE NAGES INDIVIDUELLES

II.9.1 Dans les épreuves de quatre nages individuelles, le nageur couvre les quatre nages dans l'ordre suivant : papillon, dos, brasse et libre. Chaque nage doit couvrir un quart (1/4) de la distance.

II.9.2 Au libre, le nageur doit être sur la poitrine, sauf lorsqu'il exécute un virage. Le nageur doit revenir sur la poitrine avant tout mouvement de jambes ou de traction de bras. Il est permis de pousser du mur sur le dos pendant la portion de nage libre, mais aucun battement de jambes n'est autorisé tant que le nageur n'a pas dépassé la verticale pour revenir sur la poitrine, moment auquel les battements de jambes, y compris le(s) battement(s) de jambes papillon, peuvent commencer.

II.9.4 Chaque style de nage s'achève conformément aux règlements s'appliquant au style concerné .

JUGEMENT – QUATRE NAGES INDIVIDUELLES



- Placez-vous au-dessus du nageur au moment du virage/de l'arrivée pour juger la dernière traction de bras, le virage et la première traction de bras (deuxième traction de bras pour la brasse).
- Jugez chaque virage/arrivée comme vous le feriez pour chaque nage individuelle, c'est-à-dire une touche simultanée à deux mains pour le papillon et la brasse.
- Virage du dos à la brasse – Les nageurs doivent être sur le dos jusqu'à la touche avant d'effectuer le virage de quelque manière que ce soit.

Libre

- Le nageur doit être sur sa poitrine et ne peut nager aucune des 3 nages précédentes.
- Pendant le virage libre, le nageur doit être revenu à plus de 90 degrés vers la poitrine avant de donner un premier battement de jambes ou traction de bras.

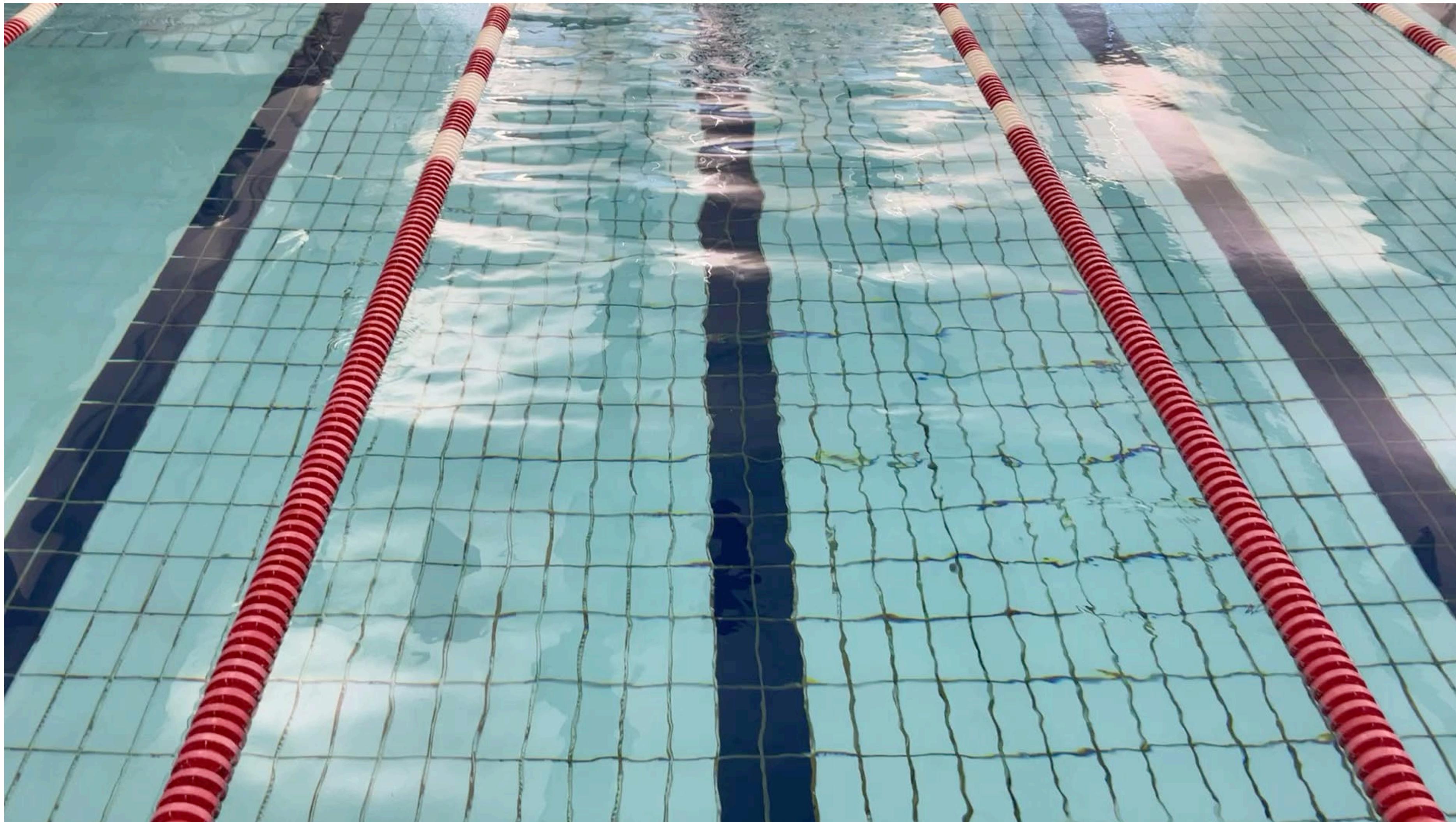


II.9 QUATRE NAGES

QUATRE NAGES	RÈGLE
Ordre incorrect des styles du QNI (correct : papillon, dos, brasse, libre - 1/4 chacun)	9.1
Infraction relative au style - (<i>remplir en utilisant la section du papillon, dos, brasse ou libre</i>)	9.1
Lors du style libre, n'est pas revenu sur la poitrine avant le battement de jambes ou traction de bras	9.2
A nagé le style précédent pendant la section du style libre	5.1
N'a pas achevé le style conformément aux règles de ce style en particulier	9.4

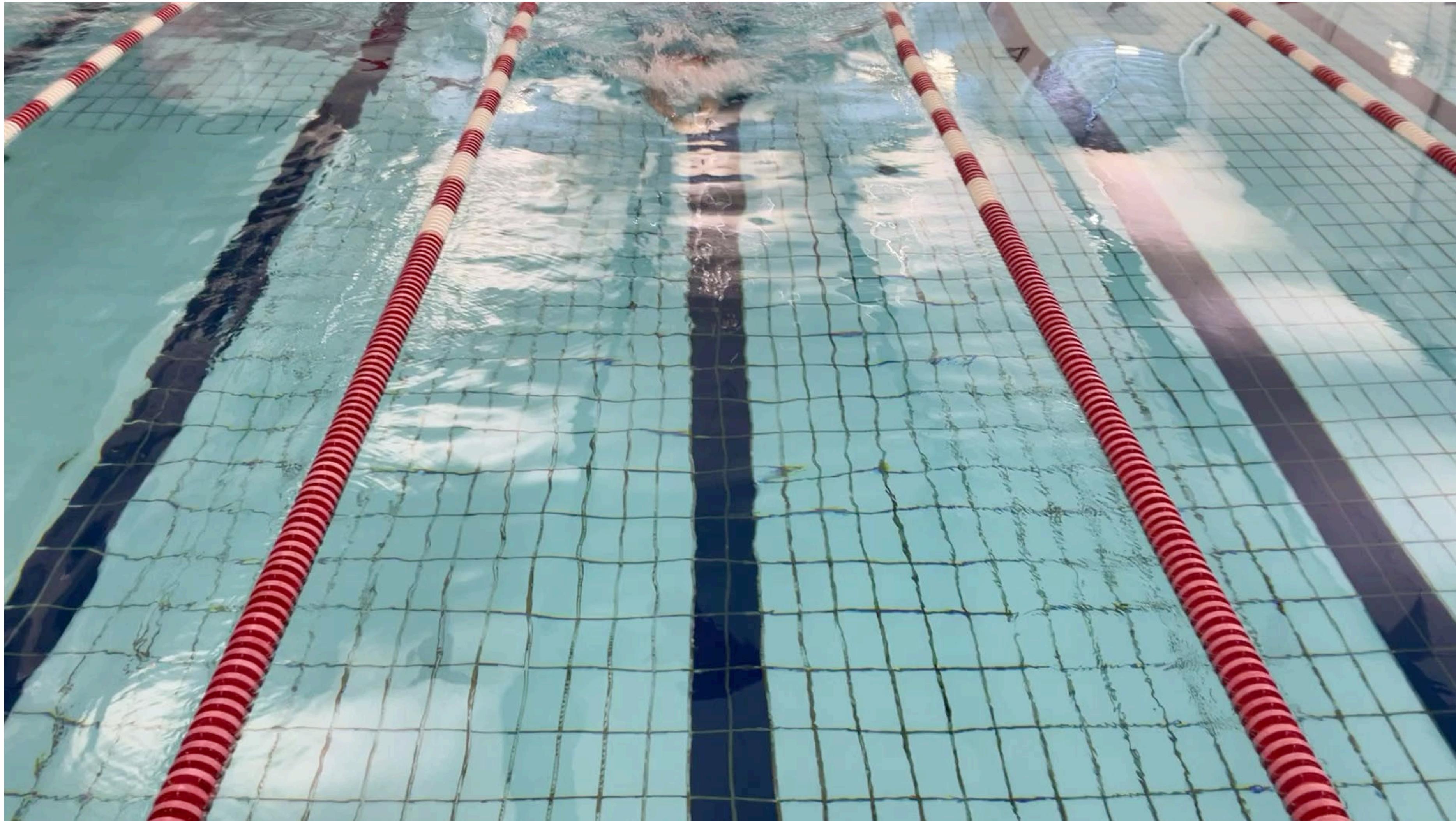
Juridiction principale : **VIRAGE** **TRACTION** **LES DEUX**

II.9 QUATRE NAGES – Observation V1





II.9 QUATRE NAGES – Observation V2



II.9 QUATRE NAGES – Observation V3





II.9 QUATRE NAGES - Jugement

- **VIDEO 1**
- **VIDEO 2**
- **VIDEO 3**

**Avez-vous observé une infraction.
Si oui, comment allez-vous signaler et rédiger l'infraction.**

	DISQUALIFICATION FORM FORMULAIRE DE DISQUALIFICATION		
Name <i>Nom</i>			
Club <i>Équipe</i>			
Event <i>Épreuve #</i>	Heat <i>Série #</i>	Lane <i>Couloir #</i>	
Infraction:			
Judge <i>Juge</i>			
Referee <i>Arbitre</i>			
Coach Told or Announced <i>L'entraîneur informé ou annoncé</i>			
Time Told <i>Temps annoncé</i>			

QUATRE NAGES	RÈGLE
Ordre incorrect des styles du QNI (correct : papillon, dos, brasse, libre - 1/4 chacun)	9.1
Infraction relative au style - (<i>remplir en utilisant la section du papillon, dos, brasse ou libre</i>)	9.1
Lors du style libre, n'est pas revenu sur la poitrine avant le battement de jambes ou traction de bras	9.2
A nagé le style précédent pendant la section du style libre	5.1
N'a pas achevé le style conformément aux règles de ce style en particulier	9.4



III.9 & III.10

La Course

III.10 Relais



RELAIS QUATRE NAGES

II.9.3 Dans les épreuves de relais quatre nages, les nageurs couvriront les quatre styles de nage dans l'ordre suivant : Dos, brasse, papillon et libre. Chaque style de nage doit couvrir un quart (1/4) de la distance .

- Le CV jugera les prises de relais et l'arrivée/le départ pour chaque style.

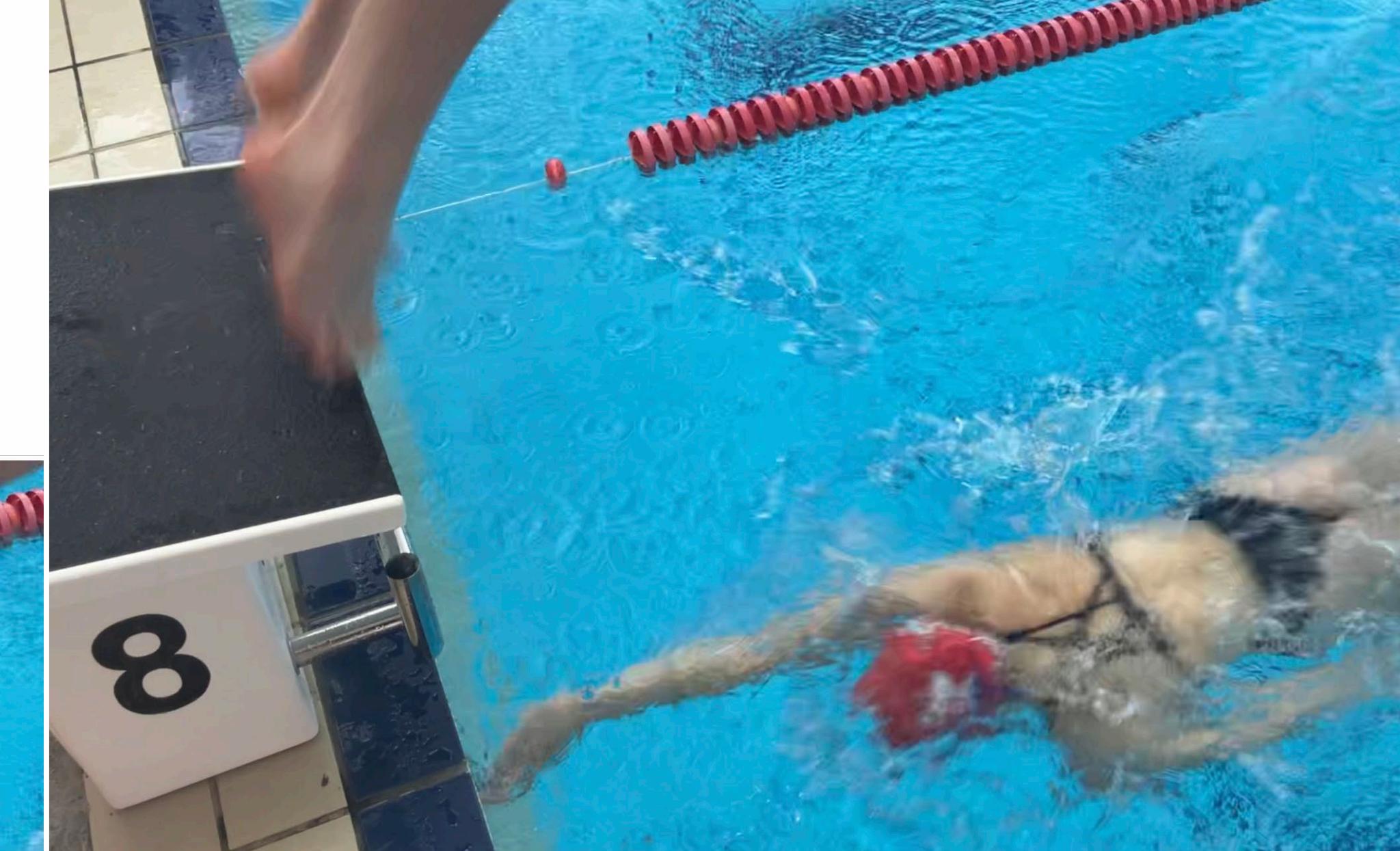
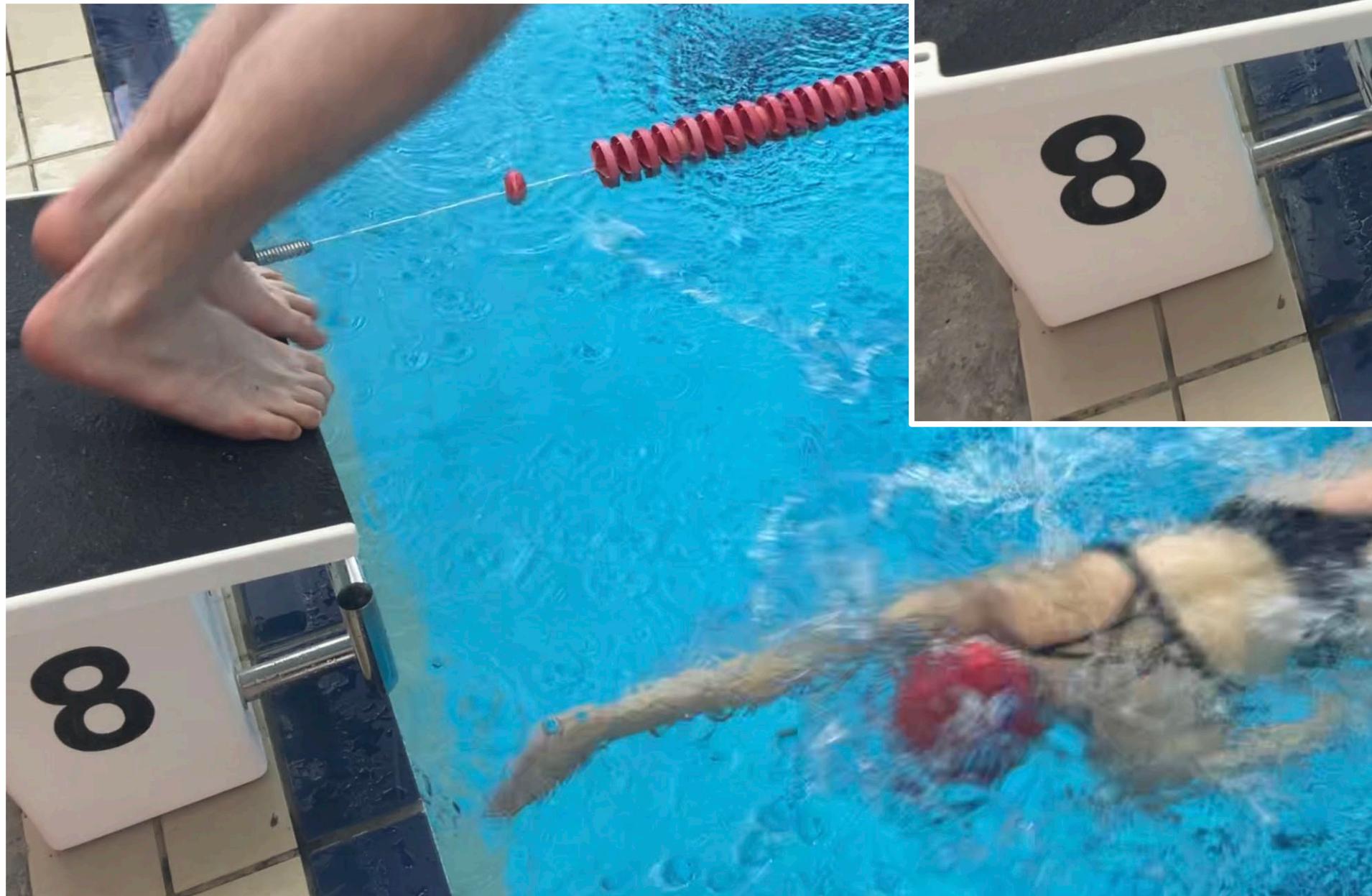


II.9 & II.10 RELAIS

RELAIS	RÈGLE
Ordre incorrect des styles du relais QN (correct : dos, brasse, papillon, libre - 1/4 chacun)	9.3
Infraction relative au style - (<i>remplir en utilisant la section du papillon, dos, brasse ou libre</i>)	9.3
Prise de relais hâtive par le 2e ____ 3e ____ 4e ____ nageur (si l'ÉCA est utilisé, indiquez la lecture négative du système)	2.6.8/10.12
Un membre de l'équipe de relais est rentré dans l'eau avant que toutes les équipes aient terminé la course	10.13
L'équipe de relais n'a pas nagé dans l'ordre indiqué	10.14

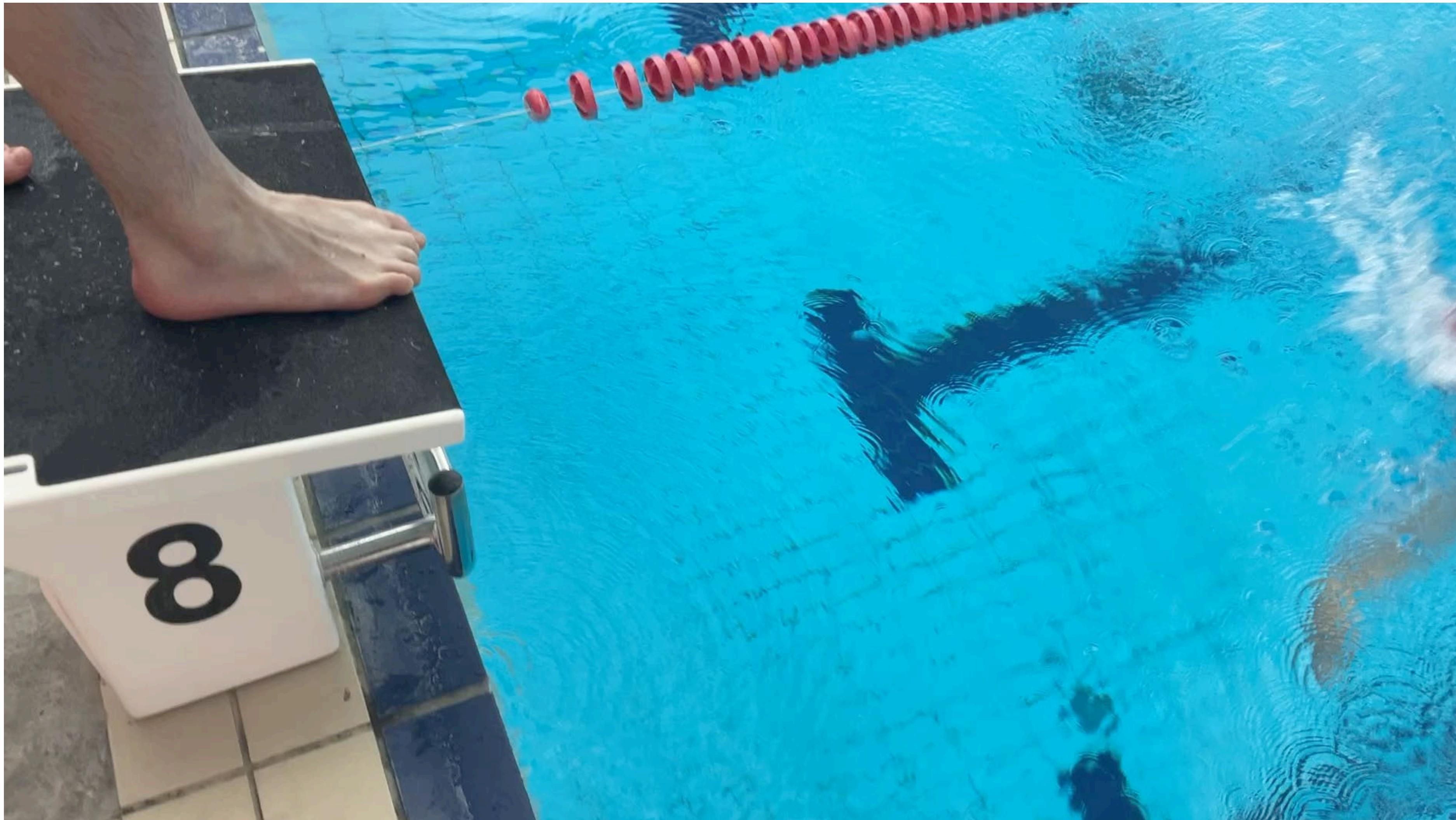
Juridiction principale : VIRAGE TRACTION LES DEUX

JUGEMENT DES PRISES DE RELAIS

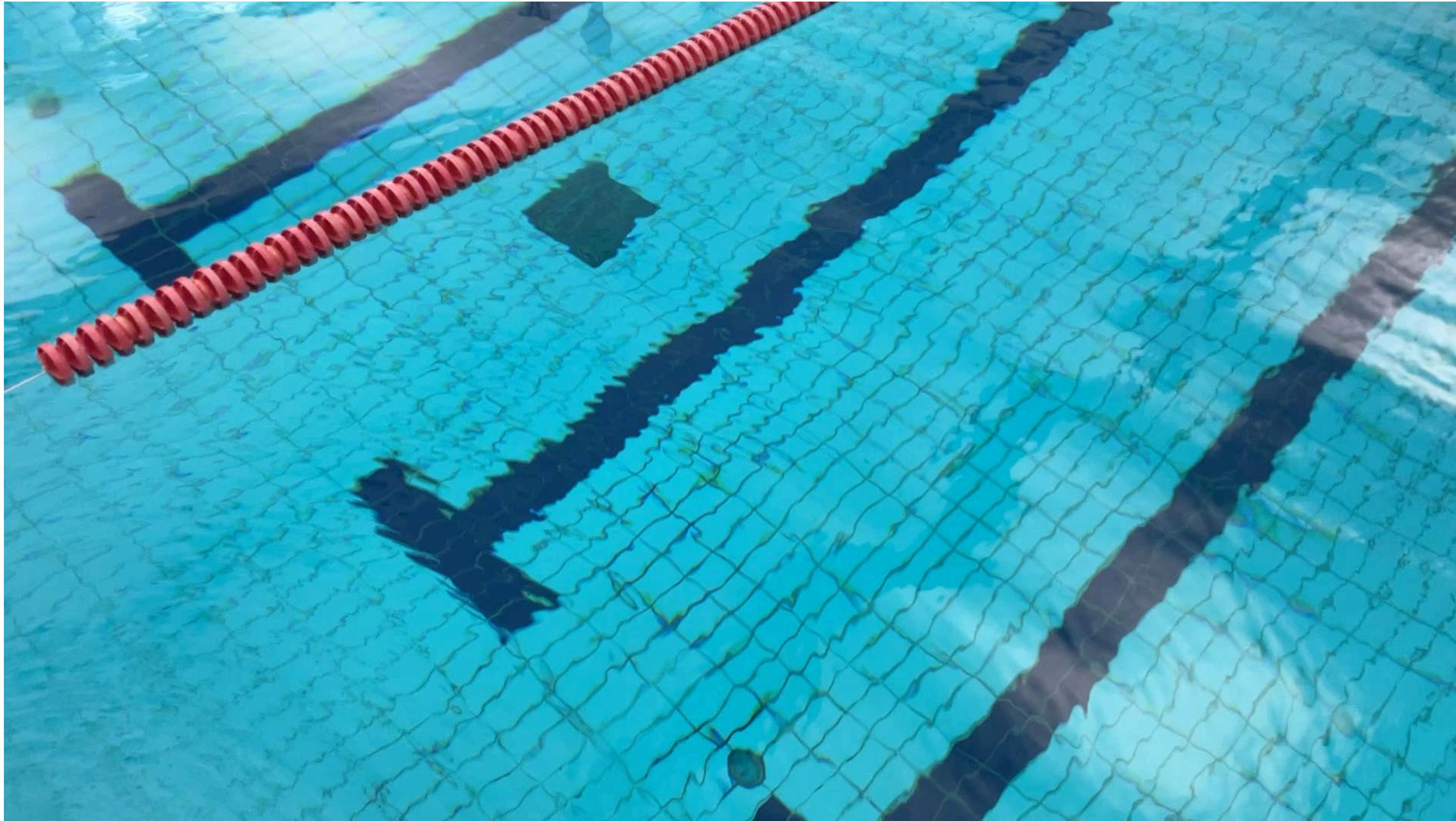


- Peut-être en mouvement avant que la touche soit effectuée en autant que les orteils soient en contact avec le plot de départ.
- Lorsque les orteils quittent les blocs, il doit y avoir une main sur le mur.

II.9 & II.10 RELAIS – Observation V1



II.9 & II.10 RELAIS – Observation V2





II.9 & II.10 RELAIS - Jugement

- VIDEO 1
- VIDEO 2

**Avez-vous observé une infraction.
Si oui, comment allez-vous signaler et rédiger l'infraction.**

	DISQUALIFICATION FORM FORMULAIRE DE DISQUALIFICATION		
Name <i>Nom</i>			
Club <i>Équipe</i>			
Event <i>Épreuve #</i>	Heat <i>Série #</i>	Lane <i>Couloir #</i>	
Infraction :			
Judge <i>Juge</i>			
Referee <i>Arbitre</i>			
Coach Told or Announced <i>L'entraîneur informé ou annoncé</i>			
Time Told <i>Temps annoncé</i>			

RELAIS	RÈGLE
Ordre incorrect des styles du relais QN (correct : dos, brasse, papillon, libre - 1/4 chacun)	9.3
Infraction relative au style - (<i>remplir en utilisant la section du papillon, dos, brasse ou libre</i>)	9.3
Prise de relais hâtive par le 2e ___ 3e ___ 4e ___ nageur (si l'ÉCA est utilisé, indiquez la lecture négative du système)	2.6.8/10.12
Un membre de l'équipe de relais est rentré dans l'eau avant que toutes les équipes aient terminé la course	10.13
L'équipe de relais n'a pas nagé dans l'ordre indiqué	10.14



II.10 LES RÈGLES DE LA COURSE

LA COURSE	RÈGLE
N'a pas parcouru toute la distance	10.2
N'est pas resté dans le même couloir que celui dans lequel il a commencé	10.4
N'a pas eu contact avec l'extrémité de la piscine lors du virage	10.5
A marché au fond de la piscine	10.5
S'est tenu debout au fond de la piscine (sauf pendant le libre)	10.6
S'est tiré sur le câble du couloir	10.7
Obstruction d'un autre nageur	10.8
Est entré dans l'eau lors d'une course à laquelle il n'était pas inscrit	10.9
N'a pas quitté la piscine aussitôt que possible à la fin de la course ou de sa section dans un relais	10.15
S'est servi d'un dispositif ou d'un plan pour établir le rythme	10.17
Utilisation d'un dispositif, d'un maillot de bain, d'une substance adhésive ou d'un bandage corporel non approuvés	15.2

Juridiction principale : **VIRAGE** **TRACTION** **LES DEUX**



NATATION PARALYMPIQUE

NATATION PARALYMPIQUE ET RÔLE DE L'OFFICIEL



- Un officiel peut avoir l'occasion de travailler lors d'une rencontre à laquelle participent des nageurs du programme paralympique.
- Les règles sont exactement les mêmes que pour les nageurs du programme olympique ; cependant, des exceptions sont autorisées pour certaines règles applicables aux nageurs paralympiques (qui sont identifiés par leur classe sportive, par exemple S8, SB7, SM8) en raison d'un handicap particulier.
- Si des nageurs paralympiques participent à la rencontre à laquelle vous êtes officiel, le juge-arbitre fournira les instructions supplémentaires et le protocole à utiliser.
- L'annexe B du livre des règlements de Natation Canada contient les exceptions aux divers règlements de natation. Ce ne sont pas toutes les règles qui font l'objet d'exceptions. Par exemple, la tête doit faire surface avant ou à la marque des 15 mètres en nage libre, dos et papillon comme dans le programme olympique de natation.

NATATION PARALYMPIQUE ET RÔLE DE L'OFFICIEL



Les exceptions les plus fréquentes pour la brasse, le papillon et le quatre nages relèvent du bon sens. Les nageurs paralympiques doivent être jugés de manière juste et équitable conformément aux règles.

Brasse :

- Pour les nageurs paralympiques qui n'ont pas de jambes ou de bras (ou qui ne les utilisent pas pendant la nage), le battement de jambes ou la traction de bras respectif constitue un cycle de nage complet (WPS 11.4.2.1).
- Les nageurs paralympiques peuvent toucher avec une main s'ils n'utilisent qu'un bras pour la nage (WPS 11.4.6.3).
- Les nageurs paralympiques ayant un handicap aux membres inférieurs doivent faire preuve d'une intention de mouvement simultané et d'une intention d'effectuer leur battement de jambes dans le même plan horizontal tout au long de la course OU de traîner les jambes tout au long de la course (WPS 11.4.4.1).

NATATION PARALYMPIQUE ET RÔLE DE L'OFFICIEL



Papillon :

- Pour les nageurs paralympiques ayant des longueurs de bras différentes, le bras le plus long doit toucher le mur, mais l'autre doit être tendu vers l'avant simultanément (WPS 11.5.4.1).
- Les nageurs paralympiques peuvent toucher avec une main s'ils n'utilisent qu'un bras pour la nage (WPS 11.5.4.3).
- Lorsque le handicap fait qu'une seule jambe est utilisée, la jambe non fonctionnelle doit traîner (WPS 11.5.3.1).

NATATION PARALYMPIQUE ET RÔLE DE L'OFFICIEL



4 nages :

- Dans le quatre nages individuelles, il est permis à un nageur paralympique de nager une nage particulière (la plupart du temps le papillon) avec un seul bras, puis d'utiliser les deux bras pour les autres nages.
- Pour un nageur paralympique qui ne peut pas nager le papillon, il y a l'épreuve du 150m TNI.

NATATION PARALYMPIQUE ET RÔLE DE L'OFFICIEL



Ce sont quelques-unes des bases de la natation paralympique. Pour en savoir plus et approfondir vos connaissances sur la natation paralympique :

- Reportez-vous à l'annexe B de votre règlement.
- Participez au stage complet d'un jour sur la nage et les virages pour les nageurs paralympiques.
- Le stage des officiels de natation paralympique est utilisé pour reconnaître l'officiel paralympique de natation par Natation Canada.
-



MAITRES NAGEURS

LA NATATION MAITRE ET LE RÔLE DE L'OFFICIEL



- Un officiel peut avoir la possibilité d'organiser une rencontre pour les maîtres nageurs.
- Les règles de la natation maitres sont similaires à celles de la natation groupes d'âge, mais il y a quelques exceptions.
- Le juge-arbitre de la session offrira une réunion préparatoire aux officiels travaillant sur une compétition de maîtres afin de leur présenter les règles.
- Reportez-vous à l'annexe D de votre règlement.



TRAVAILLER DANS UNE SESSION



AVANT LA SESSION

- Rendez-vous à la salle des officiels et enregistrez-vous ou avisez la personne responsable dès votre arrivée.
- Assitez à la réunion préparatoire (briefing) des officiels. Ceci vous donnera un aperçu de la session et de vos responsabilités.
- Si vous n'êtes pas certain de votre affectation, demandez au Juge-arbitre.
- Être sur le bord de la piscine à son poste au moment donné.



DURING THE SESSION – START END IT

Au début de chaque série

- Se tenir debout au long coup de sifflet.
- Lorsque la course commence, avancez jusqu'au bord de la piscine pour observer le nageur jusqu'à ce qu'il effectue sa première traction (deuxième traction pour la brasse).
- En cas d'utilisation d'un appui de départ au dos, suivre le protocole décrit lors de la réunion préparatoire.
- Si vous observez une infraction, signalez-la au juge-arbitre comme indiqué dans la réunion préparatoire.
- À la fin de la course, retournez à votre place pour que le juge-arbitre sache que vous n'avez pas d'infraction à signaler.



PENDANT LA SESSION

- Remplir le rôle qui vous a été assigné de manière professionnelle et réfléchie.
- Les Contrôleurs de virages et les Juges de nage sont les officiels les plus remarqués sur la plage de la piscine.
 - Si vous êtes hors position ou ne portez pas attention lorsque requis, vous serez remarqués par les nageurs, les entraîneurs et les spectateurs.
- Avant ou entre les courses, et pendant que vous apprenez les rôles et les règles, posez des questions et consultez vos collègues juges de nage et de virage ou d'autres officiels de haut niveau sur le bord de la pisc.



PENDANT LA SESSION

- N'oubliez pas qu'un « *virage ou une traction laide* » n'est pas nécessairement illégal.
- Ne vous montrez pas trop « officiel ». Vous agissez à titre professionnel pour garantir l'intégrité de la compétition.
 - Soyez juste et impartial.
 - Jugez les règles de nage et les règles de la compétition.
 - Il n'y a **aucun** « quota ».
- Assurez-vous d'avoir observé une infraction avant de la signaler au juge-arbitre.
 - Si vous « **pensez** » ou n'êtes « **pas sûr** » de ce que vous avez vu, ne signalez pas l'infraction au juge-arbitre.
 - **Le bénéfice du doute va toujours au nageur.**



MEILLEURES PRATIQUES

L'infraction doit être approuvée par le Juge-arbitre avant d'en informer le nageur ou l'entraîneur.

Si vous **signalez** l'infraction observée au juge-arbitre :

- Demeurez toujours discret.
- Essayez de ne pas indiquer qu'une infraction est en cours avant la fin de la course.
- Les infractions en attente peuvent distraire les nageurs et l'infraction signalée peut ne pas être acceptée par le juge-arbitre comme une disqualification.



APRÈS LA SESSION

- Assitez à la réunion de retour de session, si requis. Partagez vos expériences et vos observations.
- Posez des questions à un mentor sur des situations observées qui pourraient être partagées avec le groupe et qui peuvent vous avoir personnellement fait questionné sur un virage, un style, etc. particulier.



CONTRÔLEUR DES VIRAGES (CV)

Discussion Questions



QUESTION 1

Le **contrôleur des virages** a l'autorité/la responsabilité de tous les éléments suivants, à *l'exception des suivants* :

- a) observer et juger le virage depuis le début de la première traction de bras, tout au long du virage jusqu'à la fin de la première traction de bras après le virage
- b) signaler les infractions aux règles de virage qu'ils observent dans la zone qui leur a été attribuée
- c) servir de juge de relais, le cas échéant
- d) signaler les infractions à la nage au-delà de la deuxième traction de bras à la brasse



QUESTION 2

Le contrôleur des virages :

- a) doit se tenir au-dessus du câble du couloir afin de pouvoir observer les virages dans les deux couloirs assignés
- b) doit juger le virage directement au-dessus du nageur avant de se déplacer vers d'autres couloirs assignés
- c) peut juger les virages au dos et au libre depuis le bord de la piscine
- d) peut juger d'une prise de relais depuis le bord de la piscine



QUESTION 3

Dans les épreuves de **BRASSE**, le nageur peut légalement faire toutes les choses suivantes, **sauf** :

- a) effectuer un battement de jambes de papillon avant le premier battement de jambes de brasse au départ et au virage
- b) plonger vers le mur, submergeant la tête lors de la touche
- c) garder la tête submergée après le départ ou le virage, à condition qu'elle coupe la surface de l'eau avant que la phase la plus large de la seconde traction des bras soit atteinte
- d) avoir les coudes au-dessus de l'eau pour la traction finale avant les virages, pendant les virages et lors de la traction finale à l'arrivée



QUESTION 4

Dans les épreuves de **BRASSE**, le nageur peut faire ce qui suit, **à l'exception de :**

- a) toucher avec une main avant l'autre lors du virage
- b) toucher avec les deux mains simultanément, mais à des hauteurs différentes
- c) toucher avec les deux mains simultanément au-dessus, en-dessous ou au niveau de la surface de l'eau
- d) toucher le mur simultanément avec les pouces qui se superposent



QUESTION 5

Dans les épreuves de **BRASSE**, l'officiel doit signaler une infraction s'il observe le nageur :

- a) sur le côté en sortant d'un virage, après que les pieds quittent le mur et avant le début de la première traction de bras
- b) faire deux mouvements complets (mouvements des bras et battements des jambes) avant de couper la surface de l'eau après le départ ou le virage
- c) utiliser un unique battement de jambes papillon suivi d'un battement de jambes de brasse tout en étant entièrement submergé après le départ et chaque virage
- d) amener les coudes au-dessus de la surface de l'eau au niveau du virage et de l'arrivée



QUESTION 6

Dans les épreuves de **DOS**, le juge doit signaler une infraction s'il observe le nageur :

- a) toucher le mur en étant sur le dos, se tourner sur le ventre, agripper le trop-plein et pousser sur le dos
- b) tourner ses épaules au-delà la ligne verticale lors de la touche finale
- c) être sur la poitrine en quittant le mur après un virage, mais revenir sur le dos avant de commencer le premier battement de jambes
- d) tourner sur la poitrine pour amorcer immédiatement un virage avec une double traction simultanée des bras
- e) b et c



QUESTION 7

Dans les épreuves de **PAPILLON**, le nageur peut légalement faire toutes les choses suivantes, **sauf** :

- a) être sur le côté en sortant d'un virage, avant de commencer la première traction de bras
- b) s'approcher du mur pour la touche au moyen d'un ou plusieurs battements de jambes légaux et les bras étendus
- c) nager avec la même jambe constamment plus haute que l'autre
- d) recouvrir les bras sous l'eau pendant le cycle normal de nage



QUESTION 8

Dans les épreuves de **PAPILLON**, l'officiel doit signaler une infraction s'il observe le nageur :

- a) toucher simultanément sous la ligne d'eau
- b) toucher simultanément avec les mains à différents niveaux
- c) toucher le mur avec une main avant l'autre, mais au même niveau
- d) faire plus d'une traction de bras sous l'eau avant de revenir à la surface après le départ ou un virage



QUESTION 9

Dans les épreuves de **STYLE LIBRE**, le nageur peut légalement :

- a) toucher avec une ou deux mains
- b) toucher le mur avec un pied
- c) se pousser sur le dos après un virage
- d) nager le papillon, puis la brasse, puis le style libre, puis revenir au papillon
- e) toutes ces réponses



QUESTION 10

L'ordre des styles pour le **QNI** est :

- a) papillon, dos, brasse, libre
- b) dos, brasse, papillon, libre
- c) dos, papillon, brasse, libre
- d) papillon, brasse, dos, libre



QUESTION 11

Dans le **QNI**, en changeant d'un style à l'autre, le nageur doit :

- a) exécuter le style selon les règles jusqu'à ce qu'une touche légale ait été complétée
- b) en quittant le mur, exécuter le style suivant selon les règlements
- c) pouvoir effectuer un virage de n'importe quelle manière après qu'une touche légale a été effectuée pour ce style
- d) toutes ces réponses



QUESTION 12

L'ordre des styles pour le **RELAIS QUATRE NAGES** est :

- a) papillon, dos, brasse, libre
- b) dos, brasse, papillon, libre
- c) dos, papillon, brasse, libre
- d) papillon, brasse, dos, libre



QUESTION 13

Dans une épreuve de **RELAIS**, quand un Juge de prises de relais observe un départ hâtif, il doit :

- a) immédiatement informer les autres membres de l'équipe de la disqualification
- b) attendre à la fin de la course avant d'informer l'équipe de la disqualification
- c) commencez immédiatement à écrire l'infraction sur une carte DQ
- d) informer le Juge-arbitre à la fin de la course



QUESTION 14

Le juge communique au juge-arbitre toutes les observations suivantes, **à l'exception de :**

- a) se pousser du fond dans la direction de la course
- b) tirer sur un câble de couloir ou sur le côté de la piscine dans le sens de la course
- c) quitter l'eau et ensuite y retourner pour compléter la course
- d) nuire à la progression d'un nageur dans un autre couloir
- e) s'arrêter au mur pour fixer ses lunettes après avoir effectué la touche correctement



QUESTION 15

Lors des prises de **RELAIS**, le nageur suivant :

- a) peut-être en mouvement avant que la touche soit effectuée pourvu que les orteils soient en contact avec le plot de départ
- b) peut revenir et toucher au mur s'il croit que son départ a été trop hâtif
- c) nager dans un ordre différent de celui qui figure sur leur carte de relais
- d) peut nager plus d'une fois



QUESTION 16

Un **contrôleur des virages** signale une infraction observée dans la zone qui lui a été attribuée directement au :

- a) Juge à l'arrivée en chef
- b) Juge-arbitre
- c) Chronométreur en chef
- d) Entraineur ou nageur



QUESTION 17

En jugeant les prises de **RELAIS**, le Contrôleur de virages doit :

- a) observer la touche et le départ au-dessus du couloir
- b) garder un doigt en contact avec l'orteil du nageur sur le plot
- c) observer la prise de relais depuis le côté de la piscine
- d) regarder l'arrivée du nageur entrant et observer les orteils du nageur quittant le bloc



QUESTION 18

Le **contrôleur des virages** doit :

- a) toujours accordez le bénéfice du doute au nageur

PRATIQUE D'OBSERVATION (*facultatif*)



Visionnage de vidéos et pratique de la rédaction de rapports d'infraction



FÉLICITATIONS

Vous avez complété le stage du **Contrôleur des virages**.

- La prochaine étape sera d'acquérir de l'expérience à la piscine.
- Vous devrez faire du mentorat et être à l'aise à l'idée de prendre des décisions avant de demander des évaluations.
- Afin d'être certifié Contrôleur des virages, vous devrez réussir deux évaluations pratiques.
- L'arbitre de la session doit être informé de la demande d'évaluation avant le début de la session. À la fin de la session, l'arbitre signera votre carte d'officiel si l'évaluation est réussie.



SWIMMING.CA | NATATION.CA